

HAUT COMITE DE LA LANGUE FRANÇAISE

INSTITUT DE RECHERCHES  
SUR L'AVENIR DU FRANÇAIS

LA LANGUE FRANÇAISE

EN AFRIQUE

FRANCOPHONE

AF  
J31  
NAT

C. MATA  
expert démographe

août 1983

1846 AF  
J31  
DIAT

Créé en Juin 1981, l'Institut de Recherches sur l'Avenir du Français (I.R.A.F.) a pour but de dénombrer les francophones dans le monde et de les classer par degré de maîtrise du français et niveaux de scolarité. Cette recherche est complétée par des estimations sur les effectifs de francophones en 1990, 1995 et 2000.

La présente étude concerne tous les pays francophones d'Afrique (pays où la langue officielle et/ou la langue d'enseignement est le français). Elle se base essentiellement sur les statistiques démographiques et scolaires de l'UNESCO corrigées par les résultats des études détaillées par pays, déjà réalisées par l'I.R.A.F..

Ce document est donc une première approche de la francophonie en Afrique et sera mis à jour lorsque chaque pays aura été étudié en particulier.

Les études déjà réalisées ont pu être menées à bien grâce à l'aide matérielle et financière de divers organismes nationaux et étrangers :

- le Ministère des Relations Extérieures
  - . Service de la coopération (S.E.D.)
  - . Direction Générale des Relations Culturelles
  - . Centre d'Analyse et de Prévision
- le Ministère de l'Education Nationale
- le Ministère de la Culture
  - . Direction du Livre
- le Haut Comité de la Langue Française
- l'Agence de Coopération Culturelle et Technique
- le Conseil International de la Langue Française (Québec)
- l'A.U.P.E.L.F. Montréal
- le gouvernement du Québec.

La langue française a acquis un statut international et fait partie des rares langues qui connaissent une diffusion mondiale.

Son utilisation s'étend :

- en Europe :
  - . à la France
  - . au Luxembourg
  - . à la principauté de Monaco
  - . à la Suisse Romande
- en Amérique du Nord :
  - . à Saint Pierre et Miquelon
  - . au Québec
  - . à quelques régions du Canada
  - . à quelques régions des Etats-Unis
- en Amérique du Sud :
  - . à Haïti
  - . aux départements d'Outre-Mer
- en Asie du Sud-Est (dans une faible mesure) :
  - . au Viêt-Nam
  - . au Cambodge
  - . au Laos
  - . au territoire de Pondichéry (Inde)
- en Océanie :
  - . à la Nouvelle Calédonie
  - . à la Polynésie Française
  - . à Wallis et Futuna
- au Proche Orient :
  - . au Liban
- en Afrique.

L'étude globale qui suit s'intéresse aux pays d'Afrique qui couvrent une grande partie de "l'aire francophone". Ils se regroupent en deux catégories :

- les pays où le français est la langue officielle : Bénin, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, Réunion, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo et Zaïre ;

- les pays où le français est en partie la langue d'enseignement : Algérie, Maroc, Tunisie, Iles Maurice, Seychelles et Madagascar.

## I - HISTORIQUE ET SITUATION ACTUELLE

### I - 1 - L'Afrique Noire francophone

L'implantation des français en Afrique s'est faite principalement au XXème siècle.

En effet, jusqu'en 1880, l'occupation française se limite au territoire algérien (dès 1830 à partir d'Alger) et au Sénégal où des postes français furent établis de façon durable dès le XVIIIème siècle en quelques points de la côte.

L'expansion linguistique est donc contemporaine de la conquête militaire de la fin du siècle dernier.

Contrairement à ce qui s'est passé dans les territoires anglais et allemands, l'effort d'évangélisation a accompagné, plutôt que précédé, la colonisation. Dans ces conditions, le premier véhicule du français a été l'armée. L'influence directe des administrateurs coloniaux, des officiers et sous-officiers ne s'est guère étendue au-delà du cercle des subordonnés immédiats. Puis le développement de l'appareil scolaire a permis sa diffusion à un plus large public. Cependant, l'effort de scolarisation est resté très limité jusqu'aux années précédant immédiatement l'indépendance des colonies françaises ; ce n'est guère que depuis vingt-cinq ans que les effectifs de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur croissent de façon rapide. En outre, faute de moyens budgétaires, les Etats africains les plus défavorisés n'ont pu parvenir jusqu'à présent à scolariser plus de 20 ou 30 % des enfants. Il en résulte une répartition très inégale de la connaissance du français selon les âges, les états, voire les régions au sein des mêmes états. En outre, langue dominante, le français n'est langue maternelle que pour une part des enfants des cadres supérieurs de la fonction publique ou du secteur privé.

Le tableau 1 indique, pour les pays d'Afrique Noire francophone, les langues locales les plus pratiquées, ainsi que le statut de ces langues et, dans la mesure du possible, les effectifs de locuteurs.

Quant au statut linguistique, tous les pays du tableau 1 déclarent le français comme langue officielle ; seul fait exception, le Congo où les textes ne font référence à aucune langue officielle, mais où le français joue ce rôle. De plus, un certain nombre de pays ont promu au rang de langue officielle des langues locales : c'est le cas du Burundi avec le kirundi, des Comores avec le comorien, de Djibouti, de la Mauritanie et du Tchad avec l'arabe, de l'île Maurice avec l'anglais, du Rwanda avec le kinyarwanda et des Seychelles avec le créole. Il faut signaler en outre que dans ce dernier pays, ainsi qu'au Cameroun, l'anglais est également langue officielle.

En ce qui concerne les "langues nationales" il s'agit de toutes les langues parlées à l'intérieur des frontières qui ont fait l'objet de déclaration publique de la part des gouvernements, et qui, par conséquent, ont un statut spécial.

...

Tableau 1

LES LANGUES LOCALES DANS LES PAYS D'AFRIQUE FRANCOPHONES

PAYS	LANGUES	SITUATION	EFFECTIFS DES LANGUES MATE- NELLES en 1980
Burundi	kirundi	officielle	4 200 000 (toute la po- pulation)
Bénin	fon yoruba bariba		800 000 300 000 350 000
Cameroun	fulfude (peul) ewondo duala bamiléké kanuri haoussa choa		
République centrafricaine	mbororo banda sango-yakoma sara-mbay	nationale	2 000 000
Comores	comorien	nationale	
Congo	kikongo kitéké		1 000 000 300 000
Côte d'Ivoire	anyi-baule bete senufo jula-malinke dan	nationale " " "	1 400 000 500 000 700 000 800 000 350 000
Djibouti	afar somali		

<b>Gabon</b>	fang + une quarantaine de dialectes		220 000
<b>Guinée</b>	pular maninka soso kisiéi kpele loghoma wamey oneyan	nationale " " " " " "	2 000 000 1 000 000 500 000 320 000 300 000 150 000
<b>Haute-Volta</b>	moré jula fulfude		3 000 000 ? 700 000
<b>Mali</b>	bambara fulfude songhay tamasheq		2 000 000 1 000 000 500 000
<b>Mauritanie</b>	hassaniyya (arabe) azer wolof poular soninké peul bambara	nationale " " " " "	1 500 000 100 000 80 000 40 000 10 000 10 000
<b>Niger</b>	hausa songhay-zarma fulfude kanuri		2 000 000 1 100 000 600 000 400 000
<b>Rwanda</b>	kinyarwanda	officielle	4 800 000
<b>Sénégal</b>	wolof poular serer diola mandingue soninké	nationale " " " " "	2 000 000 1 400 000 1 100 000 600 000 400 000 100 000
<b>Seychelles</b>	créole	officielle	100 000

Tchad	ngambay		1 100 000
	sar		
	maba		
	sango		
	fulfude		
	arabe local	officielle	
<hr/>			
Togo	ewé	nationale	500 000
	kabye	"	340 000
<hr/>			
Zaïre	kiswahili	nationale	8 000 000
	lingala	"	5 000 000
	ciluba	"	3 000 000
	kikongo	"	3 500 000
<hr/>			



Dans la très grande majorité des cas, comme on peut le constater au vu du tableau 2, les frontières politiques sont indépendantes des frontières ethniques et linguistiques. Il s'ensuit que les Etats englobent plusieurs communautés de langage dont certaines sont communes à deux, voire trois pays ou plus.

On rencontre en effet très peu d'Etats monolingues ; seuls sont dans ce cas le Rwanda et le Burundi où la langue commune à toute la population est langue officielle et langue d'enseignement du primaire.

Il faut également préciser que certaines langues africaines, langues maternelles d'une certaine partie de la population, sont utilisées comme langues secondes véhiculaires par une partie ou la totalité des locuteurs d'autres communautés. C'est le cas du wolof au Sénégal (compris par 80 % de la population), du bambara au Mali (compris par 80 % de la population), du moré en Haute-Volta, du sango en République centrafricaine et du lingala du Congo, de l'ouest du Zaïre. Certaines de ces "langues dominantes" (wolof, bambara, moré) se sont implantées avant la colonisation. Pour les autres, leur diffusion récente est liée au développement des échanges commerciaux dans les centres urbains, là où des locuteurs de langues et d'ethnies différentes se rencontrent.

L'école étant le principal lieu d'apprentissage du français, l'évaluation du nombre des francophones se basera sur une étude des populations scolarisées. Certains pays ayant adopté une langue locale comme langue d'enseignement dans le primaire, il est important de connaître les diverses modalités d'enseignement du français. Le tableau suivant (tableau 2) indique les pays qui, en 1980, dispensaient un enseignement en langues locales, ainsi que la place du français.

...

Tableau 2

PAYS OÙ UNE PARTIE DE L'ENSEIGNEMENT SE FAIT  
EN LANGUES LOCALES OU DANS UNE AUTRE LANGUE, ( 1980 )

<u>Pays</u>	<u>Langue</u>	<u>Cycle</u>	<u>Français</u>
Burundi	Kirundi	Primaire	Introduit en 3e année. Véhicule du secondaire
Guinée	Langue dominante dans la région	Primaire. Premières années du secondaire	Introduit en 3e année du primaire. Utilisé exclusivement en 3e année du secondaire.
Rwanda	Kiyarwanda	Primaire + post-primaire	Introduit en 4e année du primaire.
Zaire	Kikongo, ciluba, swahili, lingala	3 premières années du primaire	{ 1ère et 2e années : 1/2 heure par jour ; 3e et 4e années : 1 heure par jour. Ensuite : totalité de l'horaire..
Mauritanie	Arabe	3/4 des effectifs du primaire. 50 % des effectifs du secondaire	1/4 restant en français en 1980.
Cameroun	Anglais	Dans l'ancienne zone anglophone	L'enseignement bilingue se répand en zone anglophone, dès le primaire.

Dans tous les autres pays d'Afrique Noire dite francophone, le français seul est utilisé dès la première année d'enseignement primaire. Cependant des expériences pédagogiques d'utilisation des langues locales sont en cours dans des classes pilotes dans certains pays du Sahel.

Aux Seychelles, le français est redevenu langue officielle depuis 1976, au côté de l'anglais et du créole français, langue véhiculaire de tous les Seychellois. Il est compris de tous, mais peu et mal pratiqué, l'enseignement tendant à favoriser le créole et l'anglais.

La situation du français à la Réunion est fort différente. Tout d'abord, une large fraction de la population (25 %), les "petits blancs", descendants appauvris des premiers colons, a conservé l'usage d'un français archaïque assez peu créolisé. D'autre part, la permanence pendant trois siècles d'un enseignement dispensé uniquement en français, même si toute la population n'en bénéficiait pas, a évidemment créé une situation de diglossie créole-français. Enfin, un considérable effort de scolarisation et d'équipement audio-visuel a été entrepris depuis 1946, date de la "départementalisation". Il en résulte aujourd'hui que la quasi totalité de la population peut être considérée comme francophone, voire la totalité, puisque de toute façon le créole réunionnais est très proche du français (davantage que le créole mauricien, lui-même plus proche de la langue mère que le créole haïtien).

- Madagascar.

Après une période de reconnaissance des côtes malgaches, les Français tentèrent de s'installer au Sud-Est de l'île et s'y maintinrent difficilement de 1642 à 1674. En fait les tentatives sérieuses de colonisation de l'île ne démarrèrent qu'un siècle plus tard grâce aux relations commerciales qui s'établirent avec les Mascareignes. Le XIXe siècle voit émerger le royaume méridional qui affirme peu à peu sa vocation à unifier l'île entière, cependant que se développe la rivalité coloniale

franco-anglaise, qui devait aboutir à l'annexion de l'île par la France en 1896. L'école occupe une place centrale dans le dispositif colonial. Gallieni, premier gouverneur de l'île, tout en insistant sur l'importance du français, réserva une place à la langue et à la culture malgaches. Au XXe siècle, le français était devenu la langue du commerce, de l'administration, des relations économiques, et en 1960, au moment de l'indépendance, la constitution reconnut au français, langue officielle avec le malgache, un rôle privilégié. Au lendemain des événements de 1972 le nouveau gouvernement fit de la malgachisation un des axes de sa politique et le français vit son enseignement relégué dans le secondaire. Depuis 1978, cependant, le français trouve une nouvelle place avec la loi dite : "de restructuration de l'enseignement". Celle-ci prévoit que tous les élèves devront maîtriser la langue française en fin de classe de 3e ; son enseignement est introduit dès la seconde année du primaire, à raison de 4 heures par semaine. De plus, 65 % des programmes de télévision sont en français et neuf journaux paraissent totalement ou partiellement dans cette langue.

Il n'en reste pas moins que le français reste ignoré de la majorité de la population. La remarquable unité linguistique du malgache conforte en effet son usage et limite le rôle du français à des domaines administratif, scientifique, technique ou diplomatique.

## I - 2 - Afrique du Nord.

L'Algérie est le premier territoire conquis. Dès la prise d'Alger et la reddition du Dey en 1830 les Français s'y installent. Plus de 100 000 colons y affluent, une politique de grands travaux y est déclenchée. En fait la France nourrit des vues sur tout le Maghreb. D'autres puissances européennes s'intéressent au Maroc. La prépondérance française est toutefois reconnue à la conférence d'Algésiras, en 1906 (l'Espagne gardant un mandat dans le Rif et à Ifni), et le 30 mai 1919 le protectorat est institué. En Tunisie, France et Italie rivalisent. La France

prend rapidement les devants, soutenue par l'Angleterre que ne tient pas à voir l'Italie verrouiller le détroit de Catane et donc la Méditerranée, et en 1881 l'armée française impose son protectorat à la Tunisie.

Si, dès le début du siècle, on parla d'indépendance (1), la Tunisie et la Maroc ne l'obtinrent qu'en 1956 et l'Algérie en 1962. Depuis cette époque, que ce soit en Algérie, ou à un degré moindre au Maroc et en Tunisie, l'arabisation est un des thèmes principaux de la décolonisation. "Sans la récupération de cet élément essentiel qu'est la langue, déclarait il y a quelques années l'ancien président algérien Houari Boumedienne, nos efforts resteront vains, notre personnalité incomplète et notre entité un corps sans âme." Mais les responsables des trois pays, s'ils affirment la nécessité fondamentale de cette arabisation, veulent conserver "la fenêtre ouverte sur le monde" (2) que représente le français, véhicule du progrès industriel et technologique. De plus, l'importance numérique de la population plus ou moins francophone et de la communauté maghrébine installée en France, ainsi que les habitudes de travail héritées de la présence française, confortent la pratique du français. En revanche, le français pâtit des excès du colonialisme et de la guerre d'Algérie, du départ des "Pieds-Noirs", et de la médiocrité du corps enseignant.

Depuis l'indépendance, corrélativement aux progrès de l'arabe, le français a vu sa place régresser dans l'enseignement. Dans les trois pays du Maghreb les processus d'arabisation ont été assez semblables : arabisation progressive des premières années du primaire (le français reste cependant à ce stade langue d'enseignement du reste du cursus), arabisation de certaines matières (en général les matières littéraires) et, depuis la fin de la décennie 1970, disparition du français en tant que langue véhiculaire ; il devient une langue étrangère enseignée dès le primaire. Ainsi au Maroc depuis l'année scolaire 1980-81, le français est introduit à partir de la troisième année de primaire (à raison de 9 heures par semaine). En Algérie, le français est introduit en 4e année depuis 1980 (à raison de 10 heures hebdomadaires). Il faut préciser toutefois pour ce pays, qu'il existe des sections bilingues où son enseignement est plus intensif ; ces sections

...

---

(1) L'émir Khaled soumit, en 1919, à la Société des Nations, le droit de l'Algérie à l'indépendance.

(2) Déclaration d'Ahmed Tabet, ministre auprès de la présidence de la République d'Algérie, le 1/10/68.

semblent cependant vouées à disparaître à moyen terme. En Tunisie, le français est également enseigné en tant que langue étrangère depuis 1979 à partir de la 4<sup>e</sup> année du primaire (à raison de 10 heures par semaine) ; cependant, à la différence des deux autres pays du Maghreb, il est toujours le véhicule des matières scientifiques et techniques du secondaire, et il ne semble pas que cette situation risque de se modifier.

## II - QUELQUES DONNEES DEMOGRAPHIQUES

=====

La population qui, en 1980, résidait dans les pays d'Afrique Noire de langue officielle française s'élevait à 101 557 200 personnes. En l'an 2000, cette même population représentait un effectif de 179 425 500 personnes ; soit 2,9 % de la population mondiale. Ainsi, au cours de ces deux décennies, l'augmentation absolue serait de 77,9 millions d'individus environ, et l'augmentation relative de 76,7 %. Cette augmentation de la population de langue officielle française est due essentiellement à la croissance démographique du continent africain.

En Afrique continentale, en excluant le nord du continent (les trois pays du Maghreb, la Lybie, le Soudan, l'Ethiopie et la Somalie), 32 % en 1980 et 30,3 % en l'an 2000 de la population vivaient ou vivraient dans un pays déclarant le français comme langue officielle. Ces pourcentages, pour l'Afrique anglophone et lusophone, sont de 53 % et 5,8 % en 1980 et seraient de 56 % et de 5,4 % en l'an 2000.

Si l'on réintègre dans le compte Madagascar où le français joue en pratique le rôle de langue officielle, à côté du malgache, et Maurice, où le français est la langue dominante de tous les médias, et sous sa forme créole, langue d'usage de la majorité de la population, les pourcentages précédents en ce qui concerne les francophones sont légèrement augmentés : 34 % en 1980 et 32,2 % en 2000 de la population résidaient ou résideraient dans un pays déclarant le français comme langue officielle.

Tableau 3REPARTITION DE LA POPULATION D'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONEEN 1980

Afrique	Superficie	Population
Bénin	112 622	3 530 000
Burundi	27 834	4 241 700
Cameroun	475 442	8 444 000
Comores	2 171	358 000
Congo	342 000	1 536 600
Côte d'Ivoire	322 463	8 033 000
Djibouti	22 000	310 000
Gabon	267 667	547 600
Guinée	245 957	5 013 700
Haute-Volta	274 200	6 908 100
Mali	1 240 000	6 940 200
Mauritanie	1 030 700	1 633 700
Mayotte	374	48 000
Niger	1 267 000	5 317 700
Réunion	2 510	506 000
République centrafricaine	622 984	2 294 700
Sénégal	196 192	5 661 500
Seychelles	280	65 000
Rwanda	26 338	4 796 900
Tchad	1 284 000	4 454 700
Togo	56 000	2 625 300
Zaire	2 345 409	28 290 800
<b>Total</b>	<b>10 164 143</b>	<b>101 557 200</b>

Tableau 4

REPARTITION DE LA POPULATION ESTIMEE D'AFRIQUE NOIRE

FRANCOPHONE EN 2000

Afrique	U.N.E.S.C.O. Population 2000	INGTON BUREAU Population 2000
Bénin	6 756 100	6 800 000
Burundi	7 207 200	7 100 000
Cameroun	13 937 200	13 100 000
Comores	619 700	500 000
Congo	2 716 600	2 500 000
Côte d'Ivoire	14 774 600	14 400 000
Djibouti	526 000	700 000
Gabon	754 300	900 000
Guinée	8 823 000	8 200 000
Haute-Volta	11 894 700	11 800 000
Mali	12 620 300	11 700 000
Mauritanie	3 022 000	2 900 000
Mayotte	60 000	-
Niger	10 044 400	10 000 000
Réunion	685 100	700 000
République centrafricaine	3 914 300	3 800 000
Sénégal	9 747 600	9 700 000
Seychelles	100 000	100 000
Rwanda	9 332 700	9 600 000
Tchad	7 063 200	7 400 000
Togo	4 844 400	4 700 000
Zaire	49 982 100	48 100 000
<b>Total</b>	<b>179 425 500</b>	<b>174 700 000</b>



## II - 1 - Situation en 1980

---

### II - 1 - 1 - Les pays d'Afrique Noire Francophone

Dans ces pays, le français n'est langue maternelle que d'une infime partie de la population, il est appris à l'école. Le dénombrement des locuteurs se fera donc essentiellement par l'étude des différentes générations de scolarisés. Bien que commune à l'ensemble de ces pays, la méthode sera adaptée à deux cas différents :

- dans les pays où la langue véhiculaire de tout l'enseignement est le français, seront comptabilisés comme locuteurs les enfants qui ont connu au moins trois années de scolarisation (Bénin, ex-Cameroun oriental, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Haute-Volta, Mali, Niger, République Centrafricaine, Sénégal, Tchad, Togo) ;

- dans les pays où le français n'est introduit qu'à partir de la seconde partie du cycle primaire : Rwanda, Burundi, Guinée, Zaïre ; mais aussi dans les pays où une partie de l'enseignement se fait dans une autre langue : Mauritanie et ancienne zone anglophone du Cameroun, seront comptabilisés comme locuteurs les individus qui ont connu au moins six années de scolarisation en français.

Sans entrer dans le détail de la méthodologie retenue, largement expliquée en annexe, il est bon de préciser les principes qui ont dicté son élaboration :

. observation des enfants scolarisés entre 6 et 11 ans à différentes époques, en faisant l'hypothèse que ces enfants sont tous scolarisés dans le primaire. On peut ainsi déterminer la part des enfants scolarisés (niveau N<sub>0</sub>). Cette étude a été réalisée grâce aux travaux de l'UNESCO sur le développe-

ment de l'éducation \*. Le choix du groupe d'âge retenu correspond à celui que l'UNESCO a utilisé pour tous ces documents. Cet organisme, après une observation de la situation mondiale, l'a en effet jugé représentatif ;

. observation des proportions d'enfants scolarisés dans chaque année du primaire (Annuaire Statistique, UNESCO). On peut ainsi déterminer la part de ceux qui, une année donnée, ont le niveau  $N_{II}$  (moins de 3 ans ou de 6 ans de scolarisation suivant le cas) et la part de ceux qui ont atteint le niveau  $N_2$  et qui, par conséquent, seront comptabilisés en tant que locuteurs ;

. observation des taux de rétention des différents systèmes scolaires (document UNESCO - CSR - E - 37, 1980). En effet un enfant scolarisé à une date donnée en  $N_1$  peut passer en  $N_2$ . Ces taux de rétention fondés sur l'étude des redoublements et des abandons permettant par conséquent de déterminer les probabilités de passage d'un niveau à un autre.

Un problème s'est posé pour les individus scolarisés avant 1960. En effet, l'absence de sources statistiques relativement fiables pour l'Afrique ne permet pas de remonter dans le temps, si non ponctuellement pour un pays donné. Pour ces individus, leur qualité de francophones a été appréhendée par le biais des taux d'analphabétisme (par âge et par sexe). Savoir lire et écrire en français (langue d'enseignement) est un critère relativement fiable.

Devant les situations diverses que l'on a observées en Afrique, les pays où l'enseignement se fait uniquement en français ont été classés en trois groupes. On a, en effet, jugé maladroit de choisir un pays comme représentatif de la situation globale. Le critère choisi pour déterminer ces trois groupes a été la capacité de rétention du système scolaire. Dans le tableau suivant (tableau 5) on trouve la répartition en trois groupes et leur signification. ...

\* Documents : Développement de l'éducation en Afrique. ED 82 - MINEDAF - REF 2.

Evolución cuantitativa y proyecciones de matrícula de los sistemas educativos de América Latina y el Caribe. ED 79 - MINEDLAC - REF 2.

Tableau 5 \*

PROPORTIONS D'ELEVES EN N<sub>2</sub> (1976-1978)Groupe 1 - Plus de 90 % des élèves parviennent en N<sub>2</sub>

Congo	90,8 %
Côte d'Ivoire	94,6 %
Sénégal	90,6 %

Groupe 2 - Entre 70 et 90 % des élèves parviennent en N<sub>2</sub>

Djibouti	70,6 %
Mali	78,5 %
Niger	76,6 %
Togo	77 %
Haute-Volta	77,5 %
Cameroun oriental	70 %

Groupe 3 - Moins de 70 % des élèves atteignent N<sub>2</sub>

Bénin	63,4 %
République Centrafricaine	56,9 %
Gabon	51,7 %
Tchad	38,6 %
Haïti	61,5 %

Sources : Tableau 28 (Taux de rétention dans l'enseignement primaire).  
Document UNESCO. Le développement de l'éducation en Afrique.  
ED 82 - MINEDAF - REF 2.

Les autres pays, où le français est introduit au cours du primaire, ont été traités au cas par cas.

---

\* En l'absence complète de données sur les Comores, celles-ci ont été placées dans le groupe intermédiaire 2, la faible importance numérique de la population ne pouvant fausser les calculs.

Tableau 6

NIVEAUX SCOLAIRES ET POPULATION FRANCOPHONE EN AFRIQUE (Y COMPRIS MADAGASCAR)

Age	HOMMES				FEMMES			
	Total	N <sub>0</sub>	N <sub>1</sub>	N <sub>2</sub>	Total	N <sub>0</sub>	N <sub>1</sub>	N <sub>2</sub>
0- 5*	11 908 292	11 908 292	-	-	11 899 168	11 899 168	-	-
6-11	9 155 538	3 753 091 (41,0 %)	3 890 028 (42,5 %)	1 512 419 (16,5 %)	9 184 822	5 187 414 (56,5 %)	2 938 165 (32,0 %)	1 059 243 (11,5 %)
12-17	7 506 994	3 508 299 (46,7 %)	968 442 (12,9 %)	3 030 253 (40,4 %)	7 497 526	4 749 630 (63,3 %)	693 749 (9,3 %)	2 054 147 (27,4 %)
18-23	6 144 887	3 055 562 (49,7 %)	1 103 905 (18,0 %)	1 985 330 (32,3 %)	6 192 423	4 290 955 (69,2 %)	696 957 (11,3 %)	1 204 511 (19,5 %)
24-29	4 998 439	2 909 590 (58,2 %)	871 269 (17,4 %)	1 217 580 (24,4 %)	5 095 701	3 977 293 (78,0 %)	471 620 (9,3 %)	646 788 (12,7 %)
30 et +	16 213 700	— 14 198 108 (87,6 %)	— 2 015 592 (12,4 %)		17 512 000	— 16 828 715 (96,1 %)	— 683 286 (3,9 %)	
Total	55 927 850	46 166 586 (82,5 %)	9 761 174 (17,5 %)		57 381 640	51 733 666 (90,2 %)	5 647 975 (9,8 %)	

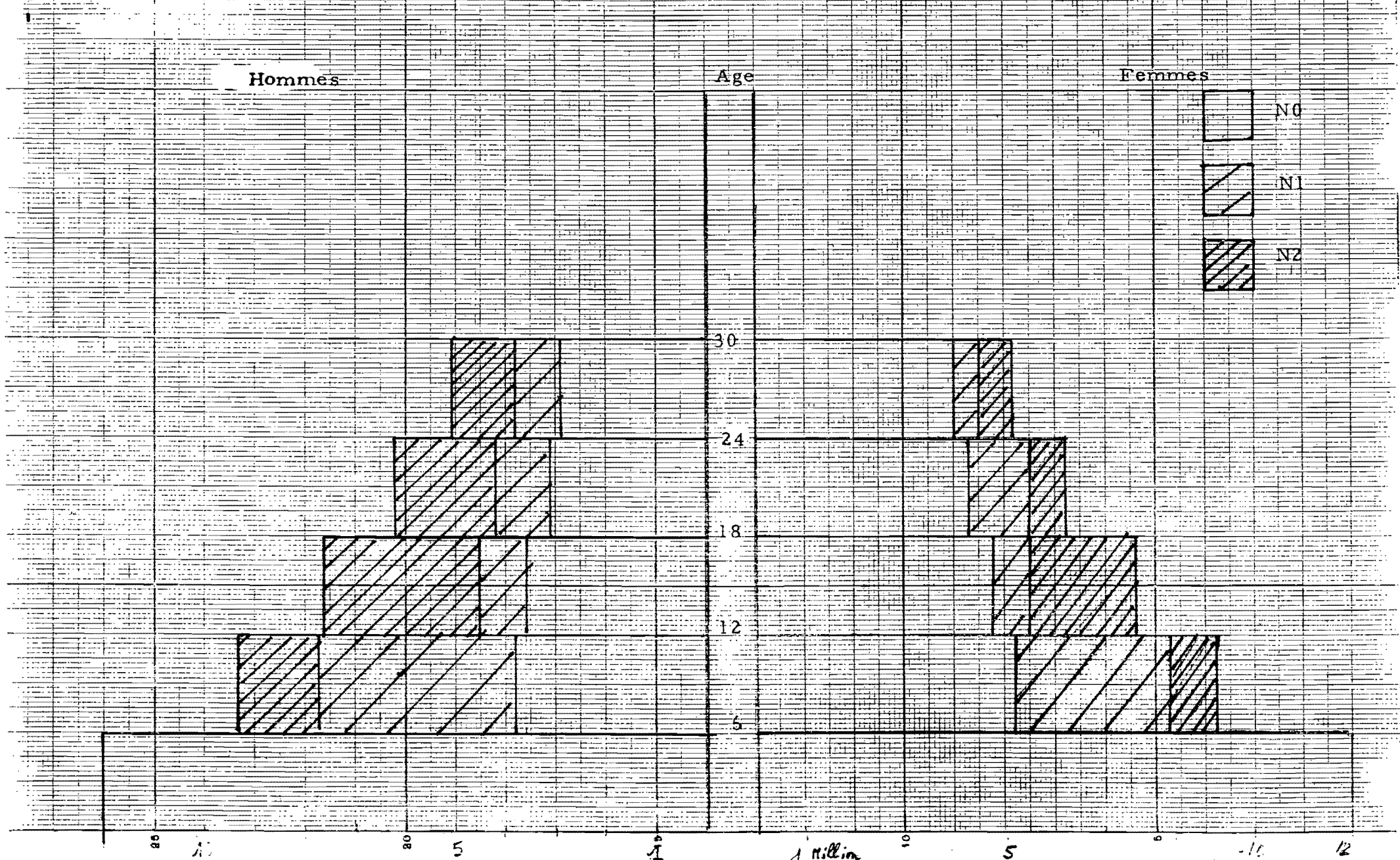
\* Les 0-5 ans représentent 21,3 % des hommes et 20,7 % des femmes.

N<sub>0</sub> pas de scolarisation,

N<sub>1</sub> enfants scolarisés, mais dont la scolarisation a été trop brève pour qu'on les comptabilise en tant que francophones,

N<sub>2</sub> enfants scolarisés suffisamment longtemps pour qu'on puisse les considérer comme francophones.

AFRIQUE FRANCOPHONE Y COMPRIS MADAGASCAR, PLUS HAITI 1980



Le tableau 6 bis donne la répartition des francophones sexes confondus, par âge, pour les six ans et plus et pour les mêmes pays.

Tableau 6 bis

REPARTITION DES FRANCOPHONES

Classes d'âges	Population totale	Population francophone	Part de la population francophone
6-11 ans	18 340 360	2 571 662	14 %
12-17 ans	15 004 520	5 084 400	33,9 %
18-23 ans	12 337 310	3 189 841	25,9 %
24-29 ans	10 094 140	1 864 368	18,5 %
30 ans et plus	33 725 700	2 698 878	8 %
TOTAL (plus de 6 ans)	89 502 030	15 409 149	17,2 %

On constate que, sur les 115 488 800 personnes qui, en 1980, résidaient dans ces pays, 15 409 149 étaient en possession d'un bagage scolaire suffisant pour pouvoir s'exprimer en français, soit 13,6 %, et 17,2 % de la population âgée de plus de six ans.

On s'aperçoit en outre que les proportions de francophones sont plus importantes dans les classes d'âges jeunes. Ainsi, si seulement 8 % de la population des deux sexes de trente ans et plus ont été suffisamment scolarisés pour qu'on puisse les considérer comme francophones, cette proportion s'élève à 33,9 % pour le groupe d'âge des 12-17 ans.

Une analyse par sexes permet de constater que les proportions de francophones sont toujours plus importantes chez les hommes que chez les femmes, et cela quel que soit l'âge.

Cependant, si pour les trente ans et plus, les hommes représentaient 74,6 % des francophones, en ce qui concerne les 12-17 ans ils ne sont plus que 58,9 %. Cette disparité entre les sexes est due à une moindre scolarisation des filles qui tend à s'atténuer.

## II- 1 - 2 - Les pays où le français est introduit tardivement :

Il convient de traiter séparément les îles de l'Océan Indien : Maurice et les Seychelles, des pays du pourtour de la Méditerranée : Algérie, Maroc et Tunisie.

### II- 1 - 2 - 1 - Les Etats de l'Océan Indien.

A l'île Maurice et aux Seychelles, malgré la colonisation anglaise, qui date de 1815, la langue française s'est maintenue bien qu'elle soit fort peu enseignée.

L'estimation du nombre des francophones pose, dans ces pays, d'insurmontables questions de définitions. En effet, la langue d'usage de 60 % des Mauriciens et de 96 % des Seychellois est un créole français compréhensible au prix d'un peu d'attention et d'un minimum d'étude, par tous les francophones - au moins lorsqu'il est parlé clairement (à la radio, par exemple) et quelque peu francisé. Inversement, tout créolophone comprendra un français simple, sans idiotismes et sans expressions d'origine trop récente ou argotique.

### II - 1 - 2 - 2 - Les pays du Maghreb.

Le dénombrement des francophones en Afrique du Nord s'inspire des travaux que publie l'Institut de Recherche sur l'Avenir du Français sur la situation de la langue française dans ces pays (+). Ces recherches se fondent sur l'étude des recensements et enquêtes les plus récentes ainsi que sur l'observation de l'évolution des effectifs scolaires. Les phénomènes liés à l'arabisation ont bien entendu été pris en compte.

Dans le tableau suivant, on trouvera une synthèse très simplifiée des principaux résultats de ces études.

---

(+) La langue française en Tunisie. Ghislaine PERRIN. Septembre 1982.  
La langue française en Algérie. Ghislaine PERRIN. Mars 1982.

Tableau 7LA POPULATION FRANCOPHONE DANS LES PAYS DU MAGHREBEN 1980 POUR LES 10 ANS ET PLUS

	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>	<u>Total</u>
ALGERIE	3 926 500	2 449 600	6 376 100
TUNISIE	1 314 600	794 300	2 108 900
MAROC	2 488 500	1 249 600	3 738 100
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
TOTAL	7 729 600	4 493 500	12 223 100



## II - 2 - Projection à l'an 2000

---

### II - 2 - 1 - Les pays d'Afrique Noire Francophone

Le dénombrement de francophones dans ces pays repose sur une méthodologie analogue à celle utilisée pour 1980 que l'on peut résumer sous quatre rubriques :

- observation des populations scolarisées entre 6-11 ans jusqu'en 2000, grâce aux projections que l'UNESCO a réalisées pays par pays ;

- observation de la répartition passée et présente des enfants dans les différentes années du primaire, et projection jusqu'en 2000 des tendances observées ;

- étude des taux de rétention passés et présents, et projection jusqu'en 2000 des tendances observées ;

- en ce qui concerne les individus scolarisés avant 1960, qui auront 48 ans et plus en 2000, en l'absence de données précises sur leur niveau scolaire, on s'est appuyé sur les taux d'analphabétisme.

L'étude, tout comme pour l'année 1980, a été effectuée pour les deux sexes séparément ; en effet on observe dans ce domaine une inégalité de scolarisation.

Les projections démographiques et scolaires utilisées sont celles de la Division de la population de l'Organisation des Nations Unies, établies en 1980 et publiées dans les documents de l'UNESCO ayant trait à l'éducation. Ces projections sont conjecturelles et visent à montrer ce qui pourrait arriver si les tendances observées depuis 1960 devaient se poursuivre dans l'avenir.

Cependant il faut préciser que, pour deux pays (le Congo et le Gabon), on a utilisé également une autre source statistique : les travaux de l'Institut de Recherche sur l'Avenir du Français (+).

...

---

(+) La langue française en République populaire du Congo. Claude COUVERT. 1982.  
La langue française en République Gabonaise. Claude COUVERT. 1982.

En effet, pour ces deux pays, les évaluations de l'UNESCO concernant les taux de scolarisation par âge sont assez peu vraisemblables, puisque dépassant 100 %. Le réajustement des données par le recours à des sources diverses a permis une évaluation plus plausible.

Afin d'élaborer des données comparables à celles calculées pour l'année 1980, on a classé les pays en fonction :

- d'une part de la place du français dans les programmes scolaires (\*) :

1. pays où le français est véhicule de tout l'enseignement ;
2. pays où le français est introduit au cours du primaire ;

- d'autre part de la capacité de rétention du système scolaire :

1. pays où les abandons en cours de cycle primaire sont rares ;
2. pays où les abandons en cours de cycle primaire sont nombreux.

Une dernière précision s'impose : il est bien évident que l'on n'a pas fait intervenir, entre 1980 et 2000, les éventuelles transformations qui pourraient altérer les systèmes scolaires des pays considérés faute d'hypothèses sérieuses. Des transformations radicales sont d'ailleurs improbables en raison de leur coût budgétaire et des longs délais de formation du personnel enseignant. En outre, un recours accru aux langues nationales est rendu difficile par l'urbanisation rapide de l'Afrique, qui diversifie parfois à l'infini les origines ethniques des élèves.

Tableau 8

NIVEAUX SCOLAIRES ET POPULATION FRANCOPHONE EN AFRIQUE (Y COMPRIS MADAGASCAR) ET EN HAÏTI EN 2000.

AGE	H O M M E S			F E M M E S				
	TOTAL	N <sub>0</sub>	N <sub>1</sub>	N <sub>2</sub>	TOTAL	N <sub>0</sub>	N <sub>1</sub>	N <sub>2</sub>
0-5	20 724 111	20 724 111			20 494 600	20 494 600		
6-11	17 052 191	3 599 005 21,11 %	9 317 577 57,57 %	3 635 609 21,32 %	16 972 709	5 029 552 29,63 %	8 772 316 51,68 %	3 170 741 18,69 %
2-17	14 092 050	3 368 719 23,91 %	1 757 104 12,47 %	8 966 227 63,62 %	14 092 550	4 754 739 33,74 %	1 552 670 11,02 %	7 785 141 55,24 %
8-23	11 310 685	2 942 147 26,01 %	1 647 752 14,57 %	6 720 786 59,42 %	11 389 215	4 486 372 39,39 %	1 377 579 12,10 %	5 525 264 48,51 %
4-29	8 965 840	3 018 888 33,67 %	1 430 267 15,95 %	4 516 685 50,38 %	9 133 240	4 779 519 52,33 %	1 070 545 11,72 %	3 283 176 35,95 %
10-35	7 277 700	2 774 262 38,12 %	1 150 077 15,80 %	3 353 361 46,08 %	7 341 100	4 279 716 58,30 %	780 976 10,64 %	2 280 408 31,06 %
16-41	5 785 580	2 258 803 39,04 %	1 274 353 22,03 %	2 252 424 38,93 %	6 158 790	3 914 152 63,55 %	821 279 13,34 %	1 423 359 23,11 %
12-47	4 530 900	2 194 860	1 065 892	1 270 148	4 744 100	3 529 764 74,40 %	536 471 11,31 %	677 865 14,29 %
18 et +	11 006 143	9 734 634 88,45 %		1 271 509 11,55 %	12 051 946	11 599 633 96,25 %		452 313 3,75 %
TOTAL	100 745 200	68 758 451 68,25 %	31 986 749 31,75 %		103 378 200	78 779 933 76,21 %		24 598 267 23,79 %

N<sub>0</sub> pas de scolarisation,

N<sub>1</sub> enfants scolarisés, mais dont la scolarité a été trop brève pour qu'on les comptabilise

tant que francophones.

N<sub>2</sub> enfants scolarisés, mais dont la scolarité a été trop brève pour qu'on les considère à juste titre comme francophones.

Le tableau 8 bis est une synthèse globale de la répartition des francophones (effectifs et proportions) par âge pour les six ans et plus.

Tableau 8 bis

EFFECTIFS ET PROPORTIONS DES FRANCOPHONES PAR AGE  
EN AFRIQUE NOIRE ET EN HAÏTI EN 2000

Classes d'âges	Population totale	Population francophone	Proportions de francophones
6-11 ans	34 024 900	6 806 350	22,7 %
12-17 ans	28 184 600	16 751 368	59,4 %
18-23 ans	22 699 900	12 246 050	53,9 %
24-29 ans	18 099 080	7 799 861	43,1 %
30-35 ans	14 618 800	5 633 769	38,5 %
36-41 ans	11 944 320	3 675 783	30,8 %
42-47 ans	9 275 000	1 948 013	21,0 %
48 ans et +	23 058 089	1 723 822	7,5 %
<b>Total</b> (+ de 6 ans)	<b>161 904 680</b>	<b>56 585 016</b>	<b>34,9 %</b>

En 2000, sur les 203 648 600 personnes qui résideraient dans ces Etats, 56 585 016 auraient été suffisamment scolarisés pour qu'on puisse les considérer comme francophones, soit 27,8 % de la population totale et 34,9 % de la population âgée de plus de six ans (en fait la seule population à considérer vu les hypothèses de travail retenues)<sup>1)</sup>.

Par rapport à 1980, alors que la population croissait de façon considérable ( plus 76,3 % pour les vingt ans considérées ), le nombre des francophones augmenteraient encore plus rapidement : plus 267 % entre 1980 et 2000. Autrement dit rythme d'accroissement

1) Voir annexe 1 et 2

Graphique n°2

AFRIQUE FRANCOPHONE Y COMPRIS MADAGASCAR, PLUS HAITI 2000

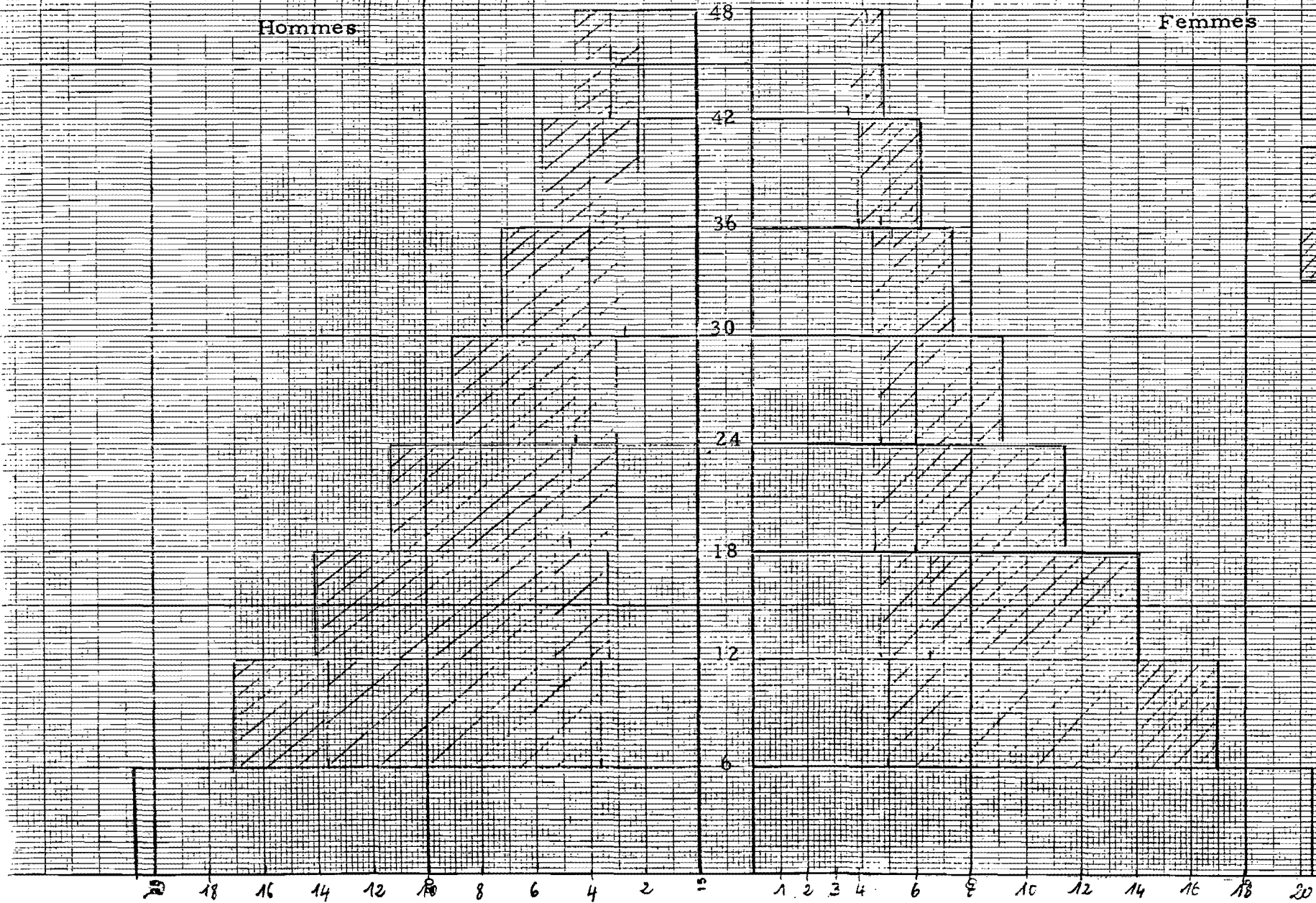
Hommes

Femmes

N0

N1

N2



du nombre des francophones dans ces pays dépasserait le rythme de croissance de la population de 190,9 % entre 1980 et 2000.

Une analyse détaillée du tableau 17 bis permet en outre de constater que, tout comme en 1980, plus on s'adresse à des classes d'âges jeunes, plus la part des francophones est importante : de 7,5 % pour les 48 ans et plus (les deux sexes réunis), elle passerait à 59,4 % pour les 12-17 ans.

Quant aux disparités entre les sexes, elles existeraient toujours mais diminueraient avec le temps.

Une vision globale des principaux résultats de cette étude est offerte par la carte des proportions de latinophones en Afrique Noire en 2000 (pour la population âgée de 6 ans et plus). On a regroupé les pays suivant quatre cas :

1. Pays où la proportion des latinophones dépasserait en 2000 55 % : Congo (70,37 %), Gabon (61,48 %), Togo (59,49 %) et Angola (58 %) <sup>+</sup>.
2. Pays où la proportion de latinophones varierait entre 40 et 55 % : Côte d'Ivoire (52,04 %), Cameroun (46,45 %), Mozambique (45,14 %), Zaïre (42,5 %), République centrafricaine (41,13 %) et Bénin (40,72 %).
3. Pays où la proportion des latinophones varierait de 20 à 40 % : Sénégal (33,27 %), Rwanda (25,94 %), Tchad (23,11 %), Niger (20,52 %) et Mali (20,1 %).
4. Pays où la proportion de latinophones serait inférieure à 20 % : Burundi (12,98 %), Haute-Volta (12,85 %), Mauritanie (16,70 %) et Guinée (16,59 %).

D'emblée une remarque s'impose. Il existe une corrélation étroite entre taux de scolarisation et proportions de latinophones. Seules

...

---

<sup>+</sup> En ce qui concerne l'Angola les données sont incertaines, se reporter au chapitre concernant l'Afrique lusophone.

exceptions à cette règle les pays où le français n'est pas l'unique véhicule de l'enseignement mais est introduit au cours du primaire.

En outre, d'un point de vue géographique, on peut parler de trois blocs distincts, à quelques exceptions près :

- L'Afrique équatoriale où les proportions de francophones seraient élevées.
- L'Afrique sub-sahélienne où elles seraient en général voisines de 50 %.
- L'Afrique sahélienne où se rencontreraient les plus faibles proportions d'individus connaissant une langue latine.

II - 2 - 2 - Les pays où le français est introduit dans l'enseignement tardivement.

II - 2 - 2 - 1 - Les Etats de l'Océan Indien

Il y a tout lieu de supposer que le créole se maintiendra aux Seychelles où il est enseigné à l'école et utilisé par les médias, et qu'il progressera à l'île Maurice où il sert de langue véhiculaire aux jeunes générations de toutes les communautés. Il est probable que la diffusion de la télévision facilitera le passage du créole au français oral. En revanche, les progrès de la connaissance du français écrit dit international sont relativement improbables, en raison de la place minime réservée à son enseignement dans les deux pays. On considérera, tout comme en 1980, en raison de l'étroite parenté des créoles de ces pays et du français, que tout créolophone est un francophone potentiel. Soit à la fin du siècle toute la population des Seychelles : 75 000 personnes et environ 88 % des Mauriciens, soit 995 000 personnes.

II - 2 - 2 - 2 - Les pays du Maghreb :

Tout comme pour 1980, les évaluations du nombre de locuteurs sont directement inspirées des études par pays de l'I.R.A.F. (+).

Le tableau suivant présente une synthèse des résultats essentiels de ces recherches.

Tableau 9.

LES FRANCOPHONES EN 2000 DANS LES PAYS DU MAGHREB

	Population totale (+ de 10 ans)	Population francophone (+ de 10 ans)	Pourcentage des francophones (+ de 10 ans)
Algérie	24 180 800	17 437 700	72,1 %
Tunisie	7 530 900	5 299 200	70,4 %
Maroc	15 119 800	9 071 900	60 %
<b>Total</b>	<b>46 831 500</b>	<b>31 808 800</b>	<b>67,9 %</b>

Si l'on compare ces résultats à ceux de 1980, on s'aperçoit que, malgré une tendance à l'arabisation de l'enseignement et, par conséquent, une diminution de la place accordée au français, le nombre des francophones augmenterait considérablement dans ces trois pays (13 698 100 en 1980). Alors que la population passerait de 45 569 700 habitants en 1980 à 83 105 600 en 2000, soit un taux d'accroissement en vingt ans de 82,4 %, le nombre des francophones augmenterait en vingt ans à un rythme de 132,2 %.

(+) Ghyslaine PERRIN, I.R.A.F., l'Algérie, la Tunisie. Dans ses rapports, l'auteur a fait deux hypothèses (forte et faible). On a retenu une hypothèse intermédiaire.



=====

III- CONCLUSION GENERALE

=====

De toutes les langues latines, c'est le français qui va connaître d'ici la fin du siècle, le plus fort taux d'accroissement du nombre de ses locuteurs. Entre 1980 et 2000 ceux-ci passeraient de 101 282 700 à 165 950 600 soit un accroissement de 63,8 % pour ces vingt années.

Cette progression considérable est due, en grande partie, à l'Afrique noire et aux pays du Maghreb. Entre 1980 et 2000 on y observerait un accroissement du nombre des francophones de :

+ 267,2 % en Afrique noire  
+ 159,9 % au Maghreb.

Sur tous les autres continents et dans tous les pays où on le parle, à l'exception des Etats-Unis et des pays d'Europe en dehors de la France, le français progresserait également, mais dans une moindre mesure qu'en Afrique. Ainsi, entre 1980 et 2000, on observerait un accroissement du nombre des francophones de :

+ 5,1 % en France  
+ 0,1 % en Europe (en dehors de la France).

D'un point de vue géographique, les francophones en 2000 se répartiraient sur la planète de la façon suivante :

Afrique	53,8 %
Europe	39,1 %
Amérique	6,1 %
Asie	0,7 %
Océanie	0,3 %

Dès la fin du siècle, le français apparaîtra donc comme une langue plus africaine qu'européenne ou américaine. Si l'on ne peut prévoir aujourd'hui ce que sera le comportement démographique des Maghrébins et des ressortissants des pays d'Afrique noire après l'an 2000, on peut cependant affirmer que les phénomènes d'inertie prolongeront la croissance démographique du Maghreb et de l'Afrique noire bien au-delà de l'an 2000, et que la persistance de cette croissance accentuera encore la disproportion des effectifs entre Africains francophones et francophones des autres continents. Cependant, un abandon brutal ou progressif du français, en tant que langue d'enseignement, dans les pays du Maghreb, pourrait contrarier cette tendance. Le français se concentrerait alors, grâce à l'effet combiné de la croissance démographique et de la croissance des taux de scolarisation, en Afrique noire, tout en améliorant un peu ses positions en Europe occidentale.

Cependant, quelle que soit l'hypothèse retenue, le français devrait être, d'ici vingt ans, davantage parlé dans le Tiers-Monde que dans les pays anciennement industrialisés, tout en conservant, à la différence de l'espagnol, une implantation sur quatre continents. Sa faiblesse relative tiendra, comme celle des autres langues latines, à son élimination d'Asie, où il ne conservera que des positions de langue étrangère dépendant largement du rayonnement économique et culturel de la France. Ses chances seront liées à l'essor, heureusement probable, des économies des pays africains côtiers ou équatoriaux.

=====

**ANNEXE 1**

=====

**METHODOLOGIE**

=====  
METHODOLOGIE  
=====

La situation de la langue française en Afrique implique en ce qui concerne le dénombrement de ses locuteurs une méthodologie adaptée, fondée sur une approche précise des phénomènes de scolarisation. En effet, le français, bien que possédant un statut privilégié - langue officielle, langue des institutions publiques, véhicule de l'enseignement - n'est que rarement la langue maternelle de la population autochtone, et sa connaissance est étroitement liée à un passage dans le système scolaire. De plus, ce passage doit être suffisamment long pour que la langue apprise puisse être considérée comme acquise définitivement.

Deux situations se sont dégagées :

- le cas où le seul véhicule de l'enseignement est le français. Pour les pays dans cette situation, on a recensé en tant que locuteurs, les individus qui ont passé au moins trois années révolues dans le système scolaire ;

- le cas où le français est introduit progressivement au cours du primaire. Dans ces pays seront recensés en tant que locuteurs les individus qui ont passé au moins six années révolues dans le système scolaire.

Dans ces deux cas, on peut considérer que les personnes répondant à ces critères possèdent un bagage linguistique suffisant pour qu'ils puissent être considérés comme francophones. La langue qu'ils ont apprise durant leur scolarisation s'ajoute à leur langue maternelle (ne s'y substituant pas) et prend la forme d'un bagage culturel potentiel. Potentiel dans la mesure où, si au cours de leur existence, ces individus ne sont plus appelés à utiliser cette langue de façon quotidienne, leur scolarisation a été suffisamment longue pour leur permettre cependant de la parler si les circonstances l'impliquent.

A. ASPECTS GÉNÉRAUX DE LA MÉTHODOLOGIE RETENUE

D'une façon générale le dénombrement des locuteurs se fonde sur l'étude de trois critères :

- a - Scolarisation des 6-11 ans.
- b - Répartition par année d'étude des enfants scolarisés dans le primaire.
- c - Part des abandons et des redoublements dans le primaire.

On aboutit ainsi pour 1980 et à l'horizon 2000 à la répartition de la population en groupes d'âge sexténaux suivant trois niveaux :

- $N_0$  enfants qui n'ont pas été scolarisés ;
- $N_1$  enfants dont la scolarité a été trop brève (moins de trois ou de six années suivant le cas) pour qu'on puisse les considérer comme **francophones** ;
- $N_2$  enfants dont la scolarité a été suffisamment longue pour qu'on puisse les considérer comme **francophones**.

Cependant pour les personnes scolarisées avant 1960, cette étude n'a pas été possible. En effet, avant cette époque, les données statistiques en ce qui concerne le continent africain sont relativement peu nombreuses (si ce n'est ponctuellement pour un pays donné) et guère fiables. Pour ces populations on a pu cependant appréhender leur qualité de **francophones** par le biais des taux d'analphabétisme<sup>1)</sup> car on possède des renseignements beaucoup plus anciens sur ce thème. Savoir lire et écrire implique un contact avec la langue d'enseignement suffisamment long pour qu'on puisse recenser les individus alphabétisés comme **"francophones"**.

...

1) Voir annexe 2

Les bilans 1980 et 2000 ont été élaborés pour chaque sexe de façon séparée, dans la mesure où :

- les garçons sont beaucoup plus scolarisés que les filles à l'heure actuelle. Cette tendance risque de plus de se maintenir d'ici la fin du siècle ;

- les effectifs globaux de population ne sont pas les mêmes pour les deux sexes. On observe d'une façon générale plus de naissances de garçons que de filles (+), rapidement la situation se stabilise, puis s'inverse du fait de la surmortalité masculine.

a. Scolarisation des 6-11 ans :

On a étudié, grâce aux taux de scolarisation par âge, la part des scolarisés dans la population âgée de 6 à 11 ans à différentes époques, en faisant l'hypothèse que les enfants de cet âge scolarisés étaient tous dans le primaire. Ce groupe d'âge a été retenu par l'UNESCO comme représentatif de la situation mondiale, il se prête par conséquent aux comparaisons internationales.

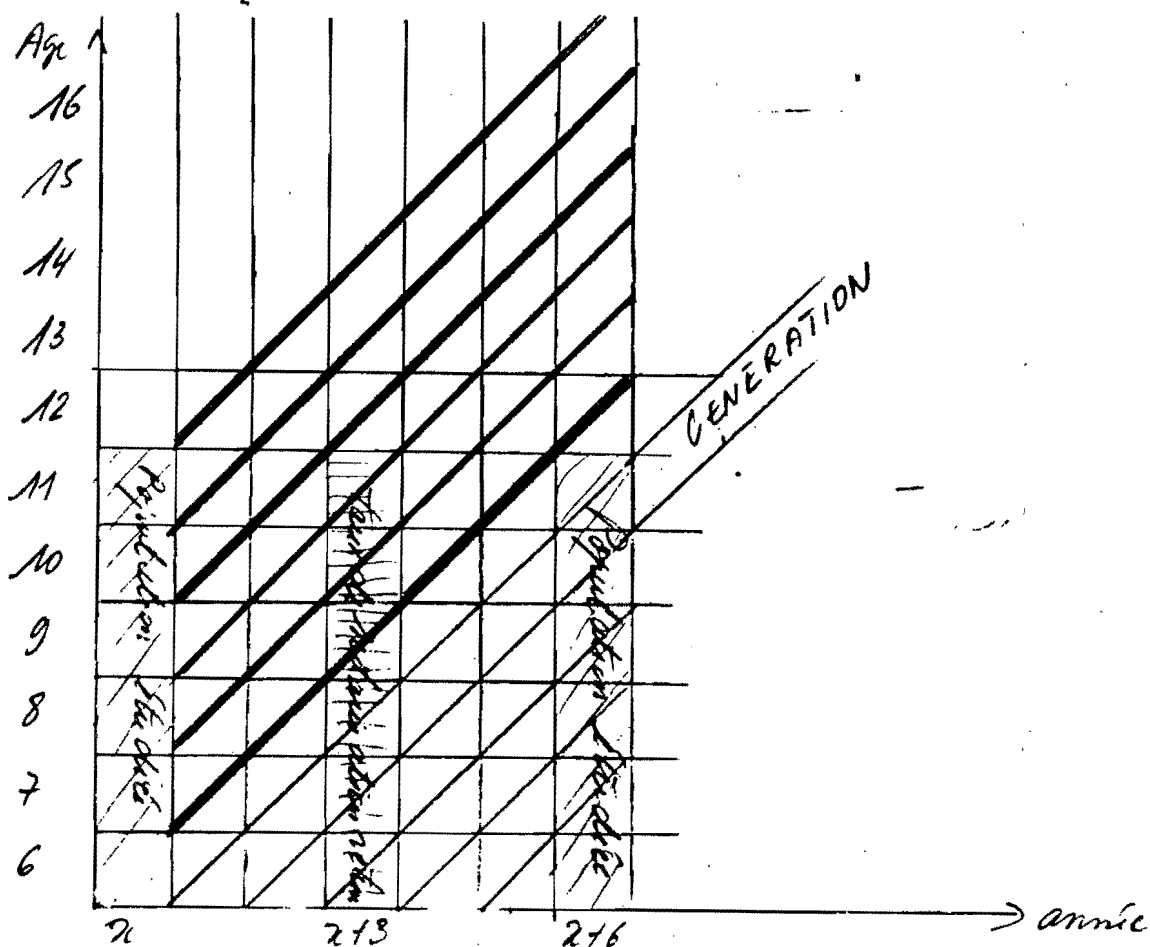
Pour ne pas effectuer de double compte on a étudié ce groupe d'âge toutes les six années ( $x, x + 6, x + 12, \dots$ ), aboutissant ainsi à une étude complète de toutes les classes d'âge jeune de la population. Afin d'éviter l'inconvénient inverse, c'est-à-dire l'oubli d'enfants scolarisés entre deux années d'observation ( $x$  et  $x + 6$ ), on a appliqué aux effectifs globaux d'enfants âgés de 6 à 11 ans le taux de scolarisation observé en  $x + 3$ . En effet, si on appliquait les taux de scolarisation de l'année  $x$  on négligerait de prendre en compte un certain nombre d'enfants (voir graphique suivant) : par exemple, un enfant qui s'inscrit à 7 ans l'année  $x + 1$  n'apparaîtrait plus dans nos calculs l'année  $x + 6$ , puisqu'il aurait, à cette époque, douze ans.

Sur le graphique suivant, les générations représentées en noir sont celles qui, quoiqu'entrées dans le système scolaire entre  $x$  et  $x + 6$ , **auraient été comptabilisées** ; si le taux de scolarisation retenu avait été celui

(+) Il naît en moyenne 105 garçons pour 100 filles. ...

de l'année  $x$ .

Les générations représentées en double trait sont celles qui, entrées dans le système scolaire entre  $x$  et  $x + 6$ , n'auraient pas été comptabilisées si le taux de scolarisation retenu avait été celui de l'année  $x$ .



Les taux de scolarisation utilisés sont extraits des documents UNESCO :  
"Développement de l'éducation en Afrique - Etude Statistique" (1) et  
"Evolucion cuantitativa y proyecciones de matricula de los sistemas educativos de América Latina y el Caribe - analisis estadístico" (2) pour Haïti.

...

(1) ED-82/MINEDAF/REF.2 - 3 juillet 1982.

(2) ED-79/MINEDAC/REF.2 - 13 décembre 1979.

On aboutit ainsi pour les années considérées à une répartition de la population en :

- population totale (6-11 ans)
- population scolarisée ( $N_1 + N_2$ ) de 6 - 11 ans
- population non scolarisée ( $N_0$ ). de 6 - 11 ans

b. Répartition par année d'étude des enfants scolarisés dans le primaire :

L'étude de la répartition des scolarisés du primaire est importante. En effet, la scolarisation est dans ces pays faiblement implantée, entrer à l'école ne signifie pas toujours terminer le cursus dans lequel on est inscrit. Ainsi on constate une importante concentration des effectifs dans les premières années du primaire. Grâce à la répartition par année d'étude on peut ainsi déterminer la part des enfants qui ont atteint une année considérée le niveau  $N_2$  (trois ou six ans révolues de scolarisation suivant le cas).

En soustrayant ces  $N_2$  obtenus à l'effectif global des scolarisés du primaire on obtient ainsi la part de ceux qui une année donnée sont en  $N_1$ .

Cette étude a été rendue possible grâce au tableau 4-3 de l'annuaire statistique de l'UNESCO (1981) : "Enseignement du premier degré : répartition en pourcentage des effectifs par années d'études".

c. Part des abandons et des redoublements dans le primaire :

Les  $N_1$  que nous avons comptabilisés jusqu'à maintenant vont en fait connaître deux destins différents :

- les uns ne poursuivront pas davantage leurs études et resteront en  $N_1$  tout au long de leur vie ;
- les autres, entre deux années considérées ( $x$ , et  $x + 6$ ) vont poursuivre leur scolarisation et atteindre le niveau  $N_2$  (locuteurs).



On a pu estimer cet effectif de  $N_1$  passant en  $N_2$  en étudiant les phénomènes de déperdition des différents systèmes scolaires. L'UNESCO a observé de façon précise ce problème, pays par pays, pour diverses époques, dans un document appelé "Déperdition dans le primaire et le secondaire" : étude statistique des tendances des redoublements et abandons (+).

Des indications sont ainsi disponibles pour des générations de scolarisés : pour un effectif de 1 000 personnes s'inscrivant en première année de primaire, on peut observer d'année en année le nombre des enfants qui poursuivent leur scolarité. Dans cette étude, l'UNESCO a tenu compte des abandons mais aussi des redoublements, ces phénomènes étant extrêmement importants dans les pays considérés.

L'estimation des effectifs de  $N_1$  qui Parviendront en  $N_2$  a été obtenu de la façon quivante :

- détermination de la durée moyenne ( $\bar{t}$ ) de scolarisation des enfants qui une année  $x$  étaient en  $N_1$  ;
- établissement de probabilités de passage entre  $N_1$  en moment  $\bar{t}$  et  $N_2$ , basée sur les séries statistiques du document UNESCO cité plus avant.

#### B. DENOMBREMENT 1980

En ce qui concerne le dénombrement des locuteurs en 1980, ont été étudiés suivant le processus indiqué plus avant ; les 6-11 ans en 1962, 1968, 1974 et 1980. Ainsi si on fait les hypothèses :

- qu'il n'existe pas de mortalité différentielle entre les divers niveaux de scolarisation,

...

---

(+) CSR E 37 - Novembre 1982.

- et qu'après l'âge de 11 ans un enfant a peu de chance d'entrer dans le primaire.

On aboutit, pour 1980, à la répartition suivante des locuteurs, par âge :

Année étudiée	Age à l'année étudiée	Age en 1980
1962	6-11	24-29
1968	6-11	18-23
1974	6-11	12-17
1980	6-11	6-11

Pour les 30 ans et plus l'évolution du nombre des locuteurs s'est fondée sur les taux d'analphabétisme. Les bilans que l'on a introduit dans le texte indiquent bien évidemment la part des trois niveaux par sexe pour les classes d'âge étudiées.

### C. EVALUATION 2000

En ce qui concerne le dénombrement des locuteurs à l'horizon 2000 les mêmes principes méthodologiques que pour 1980 ont été adoptés. Il a fallu toutefois estimer un certain nombre de facteurs. Seuls les taux de scolarisation n'ont pas fait l'objet d'un travail analogue dans la mesure où l'UNESCO a effectué des études réactualisées constamment sur ce thème. Par contre, en ce qui concerne

- la répartition des effectifs du primaire par année d'étude,
- et les probabilités de passage de  $N_1$  en  $N_2$ ,

des estimations de leur évolution ont été indispensables. Elles se sont fondées sur les comportements passés et l'observation de la situation actuelle.

D'une façon générale on a estimé, pour ce qui est de la répartition des effectifs du primaire par année d'étude, que celle-ci deviendrait de plus en plus homogène. En effet, entre 1980 et 2000, la scolarisation

progressera, les taux s'élèveront, mais les déperditions seront aussi moins importantes. Par conséquent la répartition des scolarisés du primaire, quoique toujours plus importante pour les premières années, se concentrera moins dans cette partie du cycle.

Pour ce qui est de l'évolution des probabilités de passage entre  $N_1$  et  $N_2$ , on a estimé qu'elles augmenteront pendant les vingt années considérées, en raison des futurs progrès probables de la scolarisation dans ces pays.

On aboutit pour 2000 à la répartition suivante des locuteurs par âge :

<u>Année étudiée</u>	<u>Age de la population l'année étudiée</u>	<u>Age en 2000</u>
1964	6-11 ans	42-47
1970	" "	36-41
1976	" "	30-35
1982	" "	24-29
1988	" "	18-23
1994	" "	12-17
2000	" "	6-11

Pour la population âgée de 48 ans et plus, l'évaluation du nombre des locuteurs s'est fondée sur les taux d'analphabetisme.

...

STRUCTURE DU PRIMAIRE EN AFRIQUE FRANCOPHONE

<u>PAYS</u>	<u>AGE D'ENTREE DANS LE PRIMAIRE</u>	<u>DUREE NORMALE DU PRIMAIRE</u>
Bénin	5 ans	6 ans
Burundi	6 ans	6 ans
République Centrafricaine	6 ans	6 ans
Comores	6 ans	6 ans
Congo	6 ans	6 ans
Djibouti	7 ans	6 ans
Gabon	6 ans	6 ans
Guinée	7 ans	6 ans
Côte d'Ivoire	6 ans	6 ans
Madagascar	6, 7 ans	6 ans
Mali	6 ans	6 ans
Mauritanie	6 ans	7 ans
Mozambique	6 ans	4 ans
Niger	7 ans	6 ans
Rwanda (1)	7 ans	8 ans
Sénégal	6 ans	6 ans
Tchad	6 ans	6 ans
Togo	6 ans	6 ans
République du Cameroun	6 ans	6, 7 ans
Haute-Volta	7 ans	6 ans
Zaire	6 ans	6 ans

---

(1) Ce système introduit en 1979 se met en place progressivement.

=====

ANNEXE 2

=====

ANALPHABETISME ET POPULATION SCOLARISEE

=====

ANALPHABETISME ET POPULATION SCOLARISEE

=====

La situation scolaire des populations étudiées est déterminante. En effet, pour un grand nombre d'enfants l'école est le lieu unique de l'apprentissage du français, notamment en Afrique. L'étude des proportions d'alphabétisés, du niveau scolaire général, des taux de scolarisation par âge et par degré à l'heure actuelle, et des prévisions pour 2000, permet donc une évaluation du nombre des francophones, et de leur degré de maîtrise de la langue. On trouvera également dans cette partie de l'étude un panorama de l'enseignement supérieur dans la plupart des pays francophones.

I. ANALPHABETISME CHEZ LES 15 ANS ET PLUS

En l'absence de données précises sur les niveaux de scolarisation atteints par certaines des populations des pays considérés (pas de statistiques de ce type pour le continent africain), l'étude des proportions d'analphabètes et son évolution probable comble partiellement cette lacune. On s'est en effet rendu compte que les taux d'analphabétisme reflètent de façon satisfaisante un niveau scolaire global.

Ces données concernant l'analphabétisme sont extraites d'un document publié par l'UNESCO : "Estimations et Projections des Analphabètes" (+). Dans ce document on trouve les statistiques concernant la plupart des pays du monde, mais ne sont malheureusement pas traités les états de faible population ainsi que la plupart des pays industrialisés où la part des analphabètes est négligeable (de l'ordre de

...

---

(+) 1978 - CSR E 29.

2 %).

Le tableau suivant (tableau 1 ) indique, pour les pays où le français est la langue de scolarisation, mais également pour les pays où elle est enseignée en cours de cycle primaire, les proportions d'analphabètes en 1980.

En Afrique continentale, on observe des situations diverses. Ainsi, si au Gabon et au Congo les pourcentages d'analphabètes sont relativement faibles (37 % pour les deux sexes), en Haute-Volta et au Niger la plus grande partie de la population (95 %) en 1980 ne savait ni lire ni écrire. Entre ces extrêmes, on rencontre un grand nombre de situations caractérisant chacune un système scolaire plus ou moins bien développé. D'une façon générale, quoique des progrès considérables aient été observés dans ce domaine, le taux moyen, en 1970, pour les deux sexes, était de 80 %. On estime qu'à l'heure actuelle il est proche de 73 % et devrait baisser au cours de la décennie suivante jusqu'à 61 %. Il reste que, globalement, les proportions d'analphabètes sont encore extrêmement importantes. Le taux d'analphabétisme est en Afrique beaucoup plus élevé que sur les autres continents : 60,6 % (alors qu'il est de 38,4 % en Asie et de 20,3 % en Amérique latine, en 1980). La mauvaise implantation du système scolaire, ainsi que des proportions d'abandons très importantes, et cela dès les premières années du primaire, sont à l'origine de cette situation.

On constate également une forte disparité entre les deux sexes : les femmes étant beaucoup moins alphabétisées (par conséquent moins scolarisées) que les hommes.

...

Tableau 1.

PROPORTION DES ANALPHABETES CHEZ LES 15 ANS ET PLUS

(1980) (\*)

	Pourcentage Hommes + Femmes	Pourcentage Hommes	Pourcentage Femmes
<u>Afrique continentale</u>			
Bénin	75,2 %	56,6 %	92,9 %
Burundi	77,4 %	61,3 %	92,8 %
Cameroun	44,8 %	29,8 %	59 %
République centrafricaine	61,5 %	41,2 %	79,6 %
Congo	37,7 %	24,9 %	49,4 %
Côte d'Ivoire	58,8 %	42,1 %	75,7 %
Gabon	37 %	28,1 %	45,4 %
Guinée	81,3 %	66,5 %	95,6 %
Haute-Volta	95,4 %	91,2 %	99,5 %
Mali	89,9 %	81,4 %	98,2 %
Niger	94,8 %	89,9 %	99,5 %
Rwanda	50,5 %	37,8 %	62,8 %
Sénégal	80,5 %	66,9 %	93,6 %
Tchad	82,2 %	63,5 %	99,5 %
Togo	64,8 %	53,9 %	75 %
Zaire	42,1 %	22,8 %	60,6 %
 <u>Amérique</u>			
Haïti	71,3 %	68,3 %	74,0 %

(\*) Pas de donnée en ce qui concerne la Mauritanie et Madagascar.



=====

II - LES SCOLARISES EN 1980 ET 2000

=====

II - 1 - Afrique et Haïti.

Pour les pays du Continent africain ainsi que pour Haïti, la situation des scolarisés sera étudiée, pour l'année 1980 et à l'horizon 2000, en deux temps :

- étude des taux de scolarisation par groupes d'âges ;
- étude des taux de scolarisation par degrés.

Tout comme pour l'analphabétisme, les taux de scolarisation varient considérablement selon les pays. Il a été jugé intéressant de grouper les pays. On a retenu comme critère le taux global de scolarisation, c'est-à-dire le rapport des enfants scolarisés entre 6 et 23 ans sur la population de cet âge. On aboutit ainsi à trois groupes pour 1980 :

groupe 1. Les pays où le taux global de scolarisation dépassait 40 % :

Congo	71 %
Gabon	68 %
Togo	57,3 %
Cameroun	46,8 %
Madagascar	44,7 %
Zaïre	44,6 %

groupe 2. Les pays où le taux global de scolarisation varie de 20 à 40 % :

Côte d'Ivoire	38,5 %
République centra- fricaine	33,4 %
Rwanda	33,7 %
Haïti	32,5 %
Bénin	28,6 %
Sénégal	23 %
Guinée	20,4 %

...

groupe 3. Les pays où le taux global de scolarisation est inférieur à 20 % :

Mauritanie	16,9 %
Mali	16,3 %
Tchad	15,8 %
Niger	11,5 %
Burundi	11,1 %
Haute-Volta	8,1 %.

II - 1 - 1 - Etude de la scolarisation par groupe d'âge :

Les groupes d'âges traités dans cette partie de l'étude sont les groupes que l'UNESCO, après observation de la situation mondiale, a retenus comme représentatifs et satisfaisants pour des comparaisons internationales :

- 6 - 11 ans
- 12 - 17 ans
- 18 - 23 ans.

Situation en 1980

Pays du groupe 1.

En 1980, les six pays du groupe 1 regroupaient 43,5 % des populations âgées de 6 à 23 ans étudiées. Le tableau 21 fournit la répartition par âges et sexes de la population scolarisée et de la population totale, et également les taux de scolarisation.

On constate que, si 75,6 % des enfants des deux sexes sont scolarisés, entre 6-11 ans, cette proportion s'abaisse très rapidement à 44,2 % pour les 12-17 ans et à 7,5 % pour les 18-23 ans.

Une autre constatation s'impose : l'écart entre les deux sexes s'accroît avec l'âge : si pour les 6-11 ans 46,6 % des scolarisés sont des filles, pour les 12-17 ans elles ne représentent que 41,7 % et seulement 28,1 % des 18-23 ans.

Tableau 2GRUPE 1 (43,5 %) : SCOLARISATION PAR AGES (1980)

	6-11 ans		12-17 ans		18-23 ans	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Population scolarisée	3 244 700	2 835 700	1 965 600	1 214 100	285 200	111 500
Population totale	3 966 600	4 055 000	3 259 300	3 347 000	2 698 800	2 769 200
Pourcentage des scolarisés	81,1 %	70 %	52 %	36,4 %	10,6 %	4,3 %

Pays du groupe 2.

Les sept pays du groupe 2 représentaient 30,1 % de la population âgée de 6 à 23 ans.

Tableau 3GRUPE 2 (30,1 %) : SCOLARISATION PAR AGES (1980)

	6-11 ans		12-17 ans		18-23 ans	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Population scolarisée	1 590 200	1 155 600	788 500	438 000	148 200	54 000
Population totale	2 750 100	2 784 300	2 234 600	2 268 900	1 832 700	2 047 000
Pourcentage des scolarisés	57,8 %	41,5 %	35,3 %	19,3 %	8,1 %	2,6 %

Les taux de scolarisation sont faibles et cela même pour les plus jeunes : 50 % des enfants des deux sexes entre 6 et 11 ans sont scolarisés ; 27,3 % des 12-17 ans et seulement 5,4 % des 18-23 ans. De plus les écarts entre la scolarisation des garçons et celles des filles sont importants : 42 % des femmes parmi les scolarisés entre 6 et 11 ans, 35,7 % des 12-17 ans et seulement 26,7 % des 18-23 ans.

Pays du groupe 3.

Les six pays du groupe 3 regroupaient en 1980 26,4 % de la population âgées de 6 à 23 ans.

Tableau 4

GRUPE 3 (26,4 %) : SCOLARISATION PAR AGES (1980)

	6-11 ans		12-17 ans		18-23 ans	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Population scolarisée	587 000	336 100	311 600	181 000	57 600	27 200
Population totale	2 352 400	2 385 900	1 940 600	1 989 500	1 608 800	1 933 200
Pourcentage des scolarisés	25 %	14,1 %	16,1 %	9,1 %	3,6 %	1,4 %

Les taux de scolarisation sont extrêmement bas quel que soit l'âge considéré : 19,6 % pour les deux sexes chez les 6-11 ans, 12,6 % et 2,5 % pour les 12-17 ans et les 18-23 ans respectivement. La disparité entre les deux sexes est, pour ce groupe, particulièrement importante.

...

Les taux de scolarisation sont faibles et cela même pour les plus jeunes : 50 % des enfants des deux sexes entre 6 et 11 ans sont scolarisés ; 27,3 % des 12-17 ans et seulement 5,4 % des 18-23 ans. De plus les écarts entre la scolarisation des garçons et celles des filles sont importants : 42 % des femmes parmi les scolarisés entre 6 et 11 ans, 35,7 % des 12-17 ans et seulement 26,7 % des 18-23 ans.

Pays du groupe 3.

Les six pays du groupe 3 regroupaient en 1980 26,4 % de la population âgées de 6 à 23 ans.

Tableau 5

GRUPE 3 (26,4 %) : SCOLARISATION PAR AGES (1980)

	6-11 ans		12-17 ans		18-23 ans	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Population scolarisée	587 000	336 100	311 600	181 000	57 600	27 200
Population totale	2 352 400	2 385 900	1 940 600	1 989 500	1 608 800	1 933 200
Pourcentage des scolarisés	25 %	14,1 %	16,1 %	9,1 %	3,6 %	1,4 %

Les taux de scolarisation sont extrêmement bas quel que soit l'âge considéré : 19,6 % pour les deux sexes chez les 6-11 ans, 12,6 % et 2,5 % pour les 12-17 ans et les 18-23 ans respectivement. La disparité entre les deux sexes est, pour ce groupe, particulièrement importante.

Estimation 2000Pays du groupe 1.

En 2000 ces pays regrouperaient 42,8 % des populations âgées de 6 à 23 ans.

Tableau 6GRUPE 1 : SCOLARISATION PAR AGES (2000)

	6-11 ans		12-17 ans		18-23 ans	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Population scolarisée	6 595 300	6 460 000	3 824 700	3 193 200	866 400	426 800
Population totale	7 191 200	7 185 700	6 026 700	6 087 900	4 760 200	4 976 900
Taux de scolarisation	91,7 %	89,9 %	63,5 %	52,5 %	18,2 %	8,6 %

Pour les pays de ce groupe, on constate que l'objectif de scolarisation totale des enfants de 6 à 11 ans serait pratiquement atteint (taux de scolarisation pour les deux sexes : 90,8 %). Par contre, les taux de scolarisation des autres classes d'âges resteraient faibles.

La disparité entre les deux sexes constatée en 1980 subsisterait, mais dans des proportions bien moindres : ainsi, pour les enfants scolarisés entre 6 et 11 ans, on trouverait 49,5 % de filles, pour les 12-17 ans 45,5 % et pour les 18-23 ans 33 %.

...

Pays du groupe 2.

Ces états regrouperaient 31,5 % de la population étudiée.

Tableau 7GRUPE 2 : SCOLARISATION PAR AGES (2000)

	6-11 ans		12-17 ans		18-23 ans	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Population scolarisée	4 181 500	3 575 200	2 335 700	1 529 600	548 700	234 900
Population totale	5 363 900	5 363 300	4 382 500	4 403 300	3 480 200	3 556 400
Taux de scolarisation	78 %	66,7 %	53,3 %	34,7 %	15,8 %	6,6 %

Pour les pays de ce groupe, les progrès attendus sont considérables, sans que la scolarisation totale soit en vue. En effet, on atteindrait le taux de 72,4 % des 6-11 ans (les deux sexes réunis) ; ce pourcentage s'abaisserait pour les 12-17 ans à 44 % et à 11,2 % chez les 18-23 ans. Une importante inégalité entre filles et garçons subsisterait.

Pays du groupe 3.

Ces pays regrouperaient 25,7 % des populations étudiées.

Pour ces pays également on observerait, et cela quel que soit l'âge et le sexe, une progression remarquable de la scolarisation, sans cependant que l'école accueille la moitié des enfants scolarisables. Pour les deux sexes réunis, seuls 38 % des enfants âgés de 6 à 11 ans seraient scolarisés et ces proportions seraient encore plus faibles

pour les autres groupes d'âges : 28,8 % pour les 12-17 ans et 6,5 % pour les 18-23 ans.

De plus l'écart entre les taux de scolarisation masculins et féminins persisterait.

Tableau 8

GRUPE 3 : SCOLARISATION PAR AGES (2000)

	6-11 ans		12-17 ans		18-23 ans	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Population scolarisée	1 970 800	1 390 700	1 289 200	780 600	255 500	116 100
Population totale	4 398 900	4 420 900	3 585 500	3 611 800	2 829 700	2 882 100
Taux de scolarisation	44,8 %	31,5 %	36 %	21,6 %	9 %	4 %

II - 1 - 2 - Etude de la scolarisation par degrés :

Dans cette partie de l'exposé on trouvera des taux de scolarisation par degrés supérieurs à 100 %. L'explication est liée au mode de calcul que l'UNESCO a retenu pour élaborer ces taux. Ainsi, à titre d'exemple, le taux de scolarisation du premier degré se calcule de la façon suivante :

$$\text{1er degré} = \frac{\text{total des effectifs du primaire, année } x}{\text{population âgée de 6 à 11 ans, année } x}$$

...



Le groupe d'âge du dénominateur est égal à six ans ; cependant, dans un certain nombre de pays, le primaire dépasse cette durée (voir en annexe la description des différents cursus scolaires). Ce fait, ainsi que les cas de redoublements très nombreux, expliquent que, parfois, le taux de scolarisation dépasse 100 %, sans pour cela signifier que la totalité des enfants soient scolarisés.

Bilan 1980

Pays du groupe 1

Tableau 9

GRUPE 1 : SCOLARISATION PAR DEGRES (1980)

	1er degré		2e degré		3e degré	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Population scolarisée	4 426 600	3 640 700	990 500	597 000	65 200	17 300
Population scolarisable	3 999 600	4 055 000	3 259 300	3 347 000	2 698 800	2 769 200
Taux de scolarisation	110,7 %	89,8 %	30,4 %	17,8 %	2,4 %	0,6 %

Au vu de ce tableau, on constate une concentration très importante des élèves dans le primaire ; en effet, 82,9 % des individus des deux sexes scolarisés en 1980 étaient dans le premier degré, 16,3 % dans le second et seulement 0,8 % dans le supérieur. Le passage par l'école, s'il était quasi général, était de courte durée, la plupart des scolarisés n'atteignant pas le secondaire ; ce phénomène est encore plus accentué pour les filles qui, relativement nombreuses dans le primaire, représentaient un effectif très faible dans l'enseignement supérieur.

Pays du groupe 2Tableau 10GRUPE 2 : SCOLARISATION PAR DEGRES (1980)

	1er degré		2e degré		3e degré	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Population scolarisée	2 101 200	1 471 200	429 500	183 600	50 300	13 700
Population scolarisable	2 750 100	2 784 300	2 234 600	2 268 900	1 832 700	2 047 000
Taux de scolarisation	76,4 %	52,8 %	19,2 %	8,1 %	2,7 %	0,7 %

Les taux de scolarisation par degrés étaient, pour les pays de ce groupe, beaucoup plus faibles que ceux observés pour le groupe 1. Si on se réfère à la répartition des scolarisés par degrés scolaires, on constate qu'en 1980 le primaire regroupait 84,1 % des scolarisés, le secondaire 14,4 % et le supérieur 1,5 %.

Autrement dit, la concentration des effectifs dans le primaire était encore plus forte que pour les pays du groupe précédent, et l'enseignement secondaire et, à plus forte raison, supérieur, n'accueillaient qu'un petit nombre d'étudiants.

Pays du groupe 3

Pour ces pays, on constatait en 1980, des taux de scolarisation par degrés faibles, même pour le primaire. Quant à l'enseignement supérieur, quel que soit le sexe considéré, il ne concernait même pas 1 % de la population en âge d'y être scolarisée.

De plus, on observait une très forte concentration dans le primaire puisque 85 % des enfants scolarisés y étaient inscrits contre 14 % dans le secondaire et seulement 1 % dans le supérieur.

Comme pour les deux autres groupes, les taux de scolarisation dans ces pays sont toujours supérieures chez les garçons.

Tableau 11

GRUPE 3 : SCOLARISATION PAR DEGRES (1980)

	1er degré		2e degré		3e degré	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Population scolarisée	815 100	450 800	153 100	56 200	12 400	2 200
Population scolarisable	2 352 400	2 385 900	1 940 600	1 989 500	1 608 800	1 933 200
Taux de scolarisation	34,6 %	18,9 %	7,9 %	2,8 %	0,8 %	0,1 %

En conclusion, on constate que, bien qu'ayant progressé depuis les années 1960, la scolarisation, même en ce qui concerne le primaire, n'était pas totale en 1980. De plus une forte disparité entre les taux de scolarisation des garçons et des filles existe. On s'aperçoit également que la plus grande partie des enfants scolarisés (plus de 80 %) est dans le primaire et que, par conséquent, peu atteignent le secondaire et une proportion encore plus restreinte le supérieur. Cette situation est due au chiffre élevé de déperditions d'effectifs (abandons et redoublements) et qui est très important entre la première et la deuxième année.

Prévision 2000Pays du groupe 1Tableau 12GRUPE 1 : SCOLARISATION PAR DEGRES (2000)

	1er degré		2e degré		3e degré	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Population scolarisée	7 745 500	7 424 100	3 502 400	2 650 000	319 500	106 700
Population scolarisable	7 191 200	7 185 700	6 026 700	6 087 900	4 760 200	4 976 900
Taux de scolarisation	107,7 %	103,3 %	58,1 %	43,5 %	6,7 %	2,1 %

Par rapport à 1980, la plupart des taux de scolarisation progresseraient, sauf en ce qui concerne les garçons du primaire où la situation, dès 1980, semblait voisine d'une scolarisation totale.

Les progrès se noteraient également dans la répartition des effectifs de scolarisés par degrés : le primaire, bien que groupant évidemment les plus fortes proportions d'inscrits, verrait son poids relatif diminuer au profit des deux autres niveaux. Ainsi, 69,7 % des enfants seraient, en l'an 2000, dans le primaire, 28,3 % dans le secondaire et 2 % dans le supérieur.

De plus l'écart entre les taux de scolarisation des deux sexes s'atténuerait.

Pays du groupe 2Tableau 13GRUPE 2 : SCOLARISATION PAR DEGRES (2000)

	1er degré		2e degré		3e degré	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Population scolarisée	4 996 800	4 170 300	1 885 500	1 145 800	298 300	117 700
Population scolarisable	5 363 900	5 363 300	4 382 500	4 403 300	3 480 200	3 556 400
Taux de scolarisation	93,2 %	77,8 %	43 %	26 %	8,6 %	3,3 %

La scolarisation dans ce groupe de pays progresserait quel que soit le degré et le sexe. Les déperditions du système scolaire pourraient diminuer, la part du secondaire et du supérieur devenant plus importante qu'en 1980 : 72,7 % des enfants scolarisés seraient dans le primaire, 24 % dans le secondaire et 3,3 % dans le supérieur. Cette dernière proportion, bien que relativement faible, serait assez curieusement supérieure à celle des pays du groupe 1.

Pays du groupe 3

Dans ce groupe, la répartition des scolarisés par niveaux marquerait toujours une forte concentration dans le primaire, mais moins forte qu'en 1980. Ainsi, 77,9 % des scolarisés y seraient inscrits contre 20,5 % dans le secondaire et 1,6 % dans le supérieur.

D'une façon générale, les taux de scolarisation par degrés s'élèveraient d'ici l'an 2000. On constaterait également une baisse

sensible des abandons en cours d'étude qui aboutirait à une répartition plus équilibrée entre les différents niveaux. En outre, la disparité entre les taux de scolarisation des filles et des garçons s'atténuera.

Tableau 14

GROUPE 3 : SCOLARISATION PAR DEGRES (2000)

	1er degré		2e degré		3e degré	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Population scolarisée	2 700 200	1 843 500	771 100	425 200	68 800	24 100
Population scolarisable	4 398 900	4 420 900	3 585 500	3 611 800	2 829 700	2 882 100
Taux de scolarisation	61,4 %	41,7 %	21,5 %	11,8 %	2,4 %	0,8 %

II - 1.3 - Conclusion :

Si les tendances passées persistent, on constatera, d'ici la fin du siècle, une évolution très nette de la scolarisation. Des progrès s'observeraient surtout dans le primaire ; toutefois, dans un grand nombre de pays, la généralisation de la scolarisation élémentaire ne serait pas réalisée. En ce qui concerne les deux autres niveaux (secondaire et supérieur), les progrès, quoique moins importants, risquent de faire doubler les taux de scolarisation dans les vingt ans à venir.

Cette amélioration serait remarquable, compte tenu du futur contexte démographique de l'Afrique : de tous les continents c'est celui qui accuserait le plus fort taux d'accroissement démographique d'ici l'an 2000. De plus, dès 1980, c'est dans cette partie de la planète

que l'on rencontrait les plus fortes proportions de moins de quinze ans. On entrevoit aisément la future pression qui s'exercera sur le système scolaire.

=====  
III - LES UNIVERSITAIRES DANS LES PAYS FRANCOPHONES  
=====

III - 1 - L'Afrique noire (tableaux 15 et 16).

Le nombre des étudiants, quoique relativement faible dans la plupart de ces pays, n'en est pas moins significatif, surtout au Sénégal, en Côte d'Ivoire, à Madagascar et en Guinée : on compte dans ces pays, respectivement, 0, 21, 0, 20, 0, 20 et 0,51 étudiants pour 1 000 habitants.

Le développement de certains cursus est caractéristique des préoccupations des pays, et, d'une façon générale, l'accent est mis sur les disciplines "directement opérationnelles". Ainsi, pour l'ensemble des pays considérés, 51,3 % des étudiants se destinent aux métiers de l'agriculture, de l'enseignement, de la santé, ou à devenir ingénieurs. Il faut souligner qu'en fait cette proportion est sous-estimée par rapport à la réalité. En effet, dans le domaine de la formation des enseignants par exemple, les instituteurs sont formés au cours du secondaire et ne sont donc pas comptabilisés dans les statistiques prises en compte.

Si l'on se réfère au tableau 16 (les étudiants à l'étranger par pays d'accueil), on constate que les étudiants qui s'expatrient pour poursuivre des études sont nombreux, puisqu'ils représentent 28 % des étudiants totaux.

Si un certain nombre reste ou se dirige vers l'Afrique (Haïtiens), 12,4 %, la plus grande partie se dirige vers l'Europe, 74,8 %. La destination privilégiée étant la France d'une façon générale, puisque 62,4 % des étudiants s'y rendaient en 1979.

### III - 2 - L'Afrique du Nord

Pour ces pays, la répartition par grandes disciplines n'a pas été incluse dans l'analyse, dans la mesure où dans aucun de ces pays le français n'a conservé le statut de langue officielle. Cependant, les relations entre ces pays et la France sont telles qu'un grand nombre d'étudiants y viennent pour poursuivre leurs études. Le tableau 17 qui fournit la répartition générale pour 1979 des pays d'accueil, indique que 70,5 % des étudiants algériens expatriés, 83 % des marocains, 83,1 % des tunisiens.

En conclusion, on constate que, pour la plupart des pays considérés, la France représente encore le lieu privilégié de formation. Il est bien évident que cette situation s'explique en grande partie par le fait francophone commun à tous ces pays.



Tableau 15

## REPARTITION DES ETUDIANTS PAR TYPE DE PROGRAMME

AFRIQUE + HAITI (1979)

PROGRAMMES	GUINEE	HAUTE-VOLTA	MADAGASCAR	MALI	NIGER	RWANDA	SENEGAL	TOGO
Sciences de l'éducation et formation d'enseignants	1 955	-	-	210	219	60	784	212
Lettres, religions, théologie	-	486	4 722	-	169	353	2 432	806
Beaux-arts et arts appliqués	-	47	-	-	-	-	-	-
Droit	-	67	2 993	45	-	95	2 014	817
Sciences sociales et sciences du comportement	-	284	3 893	106	51	215	2 436	22
Formation au commerce et à l'administration des entreprises	2 533	133	1 502	101	-	-	267	763
Information et documentation	-	-	-	-	-	-	252	25
Enseignement ménager	-	-	-	-	-	-	-	-
Formation pour le secteur tertiaire	-	-	-	-	-	-	149	-
Sciences exactes et naturelles	-	113	3 238	-	118	191	1 139	274
Mathématiques et informatique	-	-	837	-	91	-	191	-
Sciences médicales, santé et hygiène	1 398	-	3 741	43	174	150	1 896	416
Sciences de l'ingénieur	1 390	-	1 485	5	-	53	491	65
Architecture et urbanisme	-	-	-	-	-	-	7	85
Métiers de la production industrielle	-	-	-	-	-	-	-	-
Transports et télécommunications	-	-	81	3	-	-	-	-
Agriculture, sylviculture	12 370	151	365	87	125	66	142	153
Autres	1 093	-	-	-	-	83	173	-
Total	20 739	1 281	22 857	600	947	1 266	12 373	3 638

Tableau 15 (suite)

REPARTITION DES ETUDIANTS PAR TYPE DE PROGRAMMEAFRIQUE + HAITI (1979)

PROGRAMMES	BENIN	BURUNDI	CAMEROUN	REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	CONGO	COTE- D'IVOIRE	GABON
Sciences de l'éducation et formation d'enseignants	42	45	2 459	5	289	2 639	43
Lettres, religions, théologie	37	66	-	13	64	3 080	99
Beaux-arts et arts appliqués	-	-	-	-	-	-	-
Droit	133	80	4 097	21	196	2 586	95
Sciences sociales et sciences du comportement	127	87	-	-	244	1 667	-
Formation au commerce et à l'administration des entreprises	67	-	-	26	63	-	56
Information et documentation	-	-	-	-	5	-	-
Enseignement ménager	-	-	-	-	-	-	-
Formation pour le secteur tertiaire	-	-	-	-	-	-	-
Sciences exactes et naturelles	45	31	1 783	6	18	1 437	22
Mathématiques et informatique	1	-	-	-	2	-	-
Sciences médicales, santé et hygiène	69	44	512	142	55	1 06	48
Sciences de l'ingénieur	6	-	200	2	-	-	5
Architecture et urbanisme	-	-	-	-	-	-	-
Métiers de la production industrielle	5	-	-	-	-	-	-
Transports et télécommunications	-	-	-	-	-	-	-
Agriculture, sylviculture	3	2	-	3	6	-	-
Autres	-	-	9	20	36	-	3
<b>Total</b>	<b>534</b>	<b>355</b>	<b>9 060</b>	<b>238</b>	<b>978</b>	<b>12 470</b>	<b>371</b>

## LES ETUDIANTS FRANCOPHONES A L'ETRANGER 1978/79.

Pays d'accueil	France	Benin	Burundi	Comores	Congo	Gabon	Guinée C.d'I.	Madag	
<b>Europe de l'Ouest</b>									
Allemagne Fed.	2518	20	27		20	15	14	52	30
Autriche	122	1			1			1	1
Belgique	494	24	180		26	17	7	104	35
Danemark	103		1						
Espagne	118		2		1			2	2
France		1252	126	153	1820	942	279	2813	2258
Grèce	15		9		1				7
Irlande	24								
Italie	288								
Pays-Bas	107						5		
Portugal	9						4		
Royaume-U.	356	1	7		1	6	3	46	8
Suède	160			1	1	3	2	4	
Suisse	1759	10	34		5	4	1	19	29
Vatican	191	4	3		1	2		1	18
<b>Europe de l'Est</b>									
Hongrie	5	4			25		24		8
Pologne	11	7			11		29		2
Tchecoslovaquie		1			10		2	149	
Yougoslavie	5	4	1	2	15	3	28		6
<b>Amérique du Nord</b>									
Canada	638	24	12		27	71	11	122	17
Etats-Unis	2250	5	12	1	9	14	16	310	30
<b>Amérique Latine</b>									
Cuba	3	25			117		226		38
Guatemala	2								
<b>Afrique du Nord</b>									
Algérie	1	20	22	5	94	4			50
Egypte	3		6		5		3	4	
Libye							1		
Maroc	42					35			
Soudan									
<b>Afrique Noire</b>									
Côte d'Ivoire	420	421	4	3	14	13	2		3
Sénégal	369	162	16	32	36	25	70	66	15
<b>Asie (-Moyen Orient)</b>									
Chine	54	7	8		37	22	42		11
Corée									
Inde	23								
Japon	42						1		1
<b>Moyen Orient</b>									
Arabie Saoudite							5		
Irak		2							1
Koweït	5								1
<b>Océanie</b>									
Australie									
Nouvelle Zéla.	1								
<b>TOTAL</b>	<b>10133</b>	<b>1997</b>	<b>470</b>	<b>197</b>	<b>2277</b>	<b>1176</b>	<b>854</b>	<b>3697</b>	<b>2569</b>

## LES ETUDIANTS FRANCOPHONES A L'ETRANGER 1978/79.

Pays d'accueil	Mali	Maurit.	Niger	Sénégal	Togo	Tchad	Cameroun	Zaire
<b>Europe de l'Ouest</b>								
Allemagne Fed.	27	7	3	46	78	10	7	69
Autriche	2		5	14	4		4	3
Belgique	38	5	15	110	24	12	25	1310
Danemark		1					1	
Espagne	1					2	1	
France	927	264	332	2312	1253	438	3626	1270
Grèce							8	23
Irlande								
Italie								84
Pays-Bas							1	1
Portugal		2						6
Royaume-U.	22	4	16	10	9		99	23
Suède	4		1	2	3		7	5
Suisse	10		6	10	7	4	29	80
Vatican	1		9	1	4		5	74
<b>Europe de l'Est</b>								
Hongrie				1	1			1
Pologne	7	8		23				28
Tchécoslovaquie	4			1	27			
Yougoslavie	20	1	2	7	15	6	4	11
<b>Amérique du Nord</b>								
Canada	51	29	23	73	20	5	64	17
Etats-Unis	62	5	15	61	19	23	770	210
<b>Amérique Latine</b>								
Cuba	21							4
Guatemala								
<b>Afrique du Nord</b>								
Algérie	60		15	13	36	7	8	
Egypte	11	18	6	42	8	37	6	1
Libye	4	9		18		20		
Maroc		247		79		10		
Soudan		1		1		2		
<b>Afrique Noire</b>								
Côte d'Ivoire	161	13	132	104	100	54	41	5
Sénégal	320	209	181		174	57	96	25
<b>Asie (-Moyen Orient)</b>								
Chine	31	8	1	12	22	13	12	27
Corée								
Inde								
Japon							3	3
<b>Moyen Orient</b>								
Arabie Saoudite	54	102		16		62		
Irak		37		12	2	52		
Koweït		13		4		1		
<b>Océanie</b>								
Australie								
Nouvelle Zéla.								
<b>TOTAL</b>	1850	995	762	2972	1804	813	4957	3280

## LES ETUDIANTS FRANCOPHONES A L'ETRANGER 1978/79.

<u>Pays d'accueil</u>	<u>Haute Vo.</u>	<u>Rep. Cent.</u>	
<u>Europe de l'Ouest</u>			
Allemagne Fed.	13	7	
Autriche	2		
Belgique	12	20	
Danemark			
Espagne		2	
France	960	672	
Grèce			
Irlande			
Italie			
Pays-Bas		1	
Portugal			
Royaume-U.	2	2	
Suède			
Suisse	5	9	
Vatican	7		
<u>Europe de l'Est</u>			
Hongrie		1	
Pologne			
Tchecoslovaquie	5		
Yougoslavie	2	5	
<u>Amérique du Nord</u>			
Canada	90	12	
Etats-Unis	22	9	
<u>Amérique Latine</u>			
Cuba	3		
Guatemala			
<u>Afrique du Nord</u>			
Algérie	16		
Egypte	9		
Libye	2		
Maroc			
Soudan	1		
<u>Afrique Noire</u>			
Côte d'Ivoire	180	59	
Sénégal	503	66	
<u>Asie (-Moyen Orient)</u>			
Chine		5	
Corée			
Inde			
Japon	2		
<u>Moyen Orient</u>			
Arabie Séoudite			
Irak		2	
Koweït	2		
<u>Océanie</u>			
Australie			
Nouvelle Zéla.			
<b>TOTAL</b>	<b>1843</b>	<b>872</b>	

## LES ETUDIANTS FRANCOPHONES A L'ETRANGER 1978/79.

Pays d'accueil	Algérie	Maroc	Tunisie
<b>Europe de l'Ouest</b>			
Allemagne Fed.	618	16	214
Autriche	26		6
Belgique	278	21	458
Danemark	16		6
Espagne	7		3
France	9096	895	8616
Grèce	1		1
Irlande		33	
Italie			42
Pays-Bas	1		
Portugal			
Royaume-U.	716	627	13
Suède	42	2	40
Suisse	115	3	86
Vatican	5	2	2
<b>Europe de l'Est</b>			
Hongrie	28	1	21
Pologne	58		32
Tchecoslovaquie	25		
Yougoslavie	27		15
<b>Amérique du Nord</b>			
Canada	110	49	45
Etats-Unis	1560	40	68
<b>Amérique Latine</b>			
Cuba	6	2	
Guatemala			
<b>Afrique du Nord</b>			
Algérie		23	104
Egypte	22	32	17
Libye	19	1	19
Maroc	34		174
Soudan		1	
<b>Afrique Noire</b>			
Côte d'Ivoire	1		3
Sénégal	2		15
<b>Asie (-Moyen Orient)</b>			
Chine			11
Corée			
Inde		956	
Japon			2
<b>Moyen Orient</b>			
Arabie Saoudite	71		44
Irak	12	1	301
Koweït	1	3	
<b>Océanie</b>			
Australie		15	
Nouvelle Zéla.		2	
<b>TOTAL</b>	<b>12897</b>	<b>2725</b>	<b>10367</b>